

Découvrez l'aventure tous ensemble



Explorer 2022 | Jusqu'à 7 sièges passagers en option

Ford CONSTRUIT AVEC FIERTÉ

OSTIGUY 

RICHELIEU - CHAMBLY

DÉCOUVREZ-EN PLUS AU **OSTIGUYFORD.COM**

1 226 01 22 12-080622

M^E DANIEL CAYER
AVOCAT

Chambly
450 447.9977
dcayer@cayeravocats.com

1226011553-020222

HEBDOMADAIRE

LE JOURNAL DE CHAMBLY

Le mercredi 8 juin 2022 | Volume 58 | # 10
40 pages | 30 247 exemplaires



Auto PLACE

Votre maître mécanicien

GARAGE G. LAJOIE (2016) inc

270, boul. Richelieu, Richelieu
450 658-6351
ou 450 658-4118

1226011368-190122

Les d'Oeufs copines

UN PROMOTEUR À L'ÉCOUTE

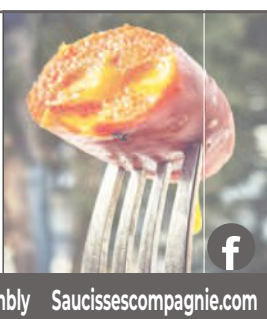
(Photo : Chloé-Anne Touma)

Page 4

SAUCISSES ARTISANALES

- PRODUITS FUMÉS
- SAUCES ET ÉPICES
- CÔTES LEVÉES

SAUCISSES et compagnie



LUNDI AU VENDREDI 10 H À 18 H | SAMEDI 10 H À 17 H | 906, avenue Simard, Chambly | Saucissescompagnie.com

Depuis 36 ans

Optique Josée Touchette

On vous attend sur rendez-vous!

987, BOUL. DE PÉRIGNY, CHAMBLY | 450 447-1895

PROMOTIONS EN COURS

COMBO	Simple vision	Foyer progressif
à partir de : Monture + verres antireflets et résistants aux rayures (GARANTIS 2 ANS)	225\$	350\$
SPÉCIAL ENFANT	Verres amincis + antireflets et résistants aux rayures (GARANTIS 2 ANS)	15 ans et moins 125\$

optiquejoseetouchette.ca

SUPER AUBAINE

DU 7 AU 12 JUIN 2022

PRIX IMBATTABLE

*****Quantités limitées*****

PLANCHE A GALERIE 5/4 X 5

Bois traité brun

8 PIEDS
Prix régulier 10.95\$
Spécial
6.95\$

10 PIEDS
Prix régulier 12.95\$
Spécial
7.95\$

12 PIEDS
Prix régulier 16.39\$
Spécial
8.95\$

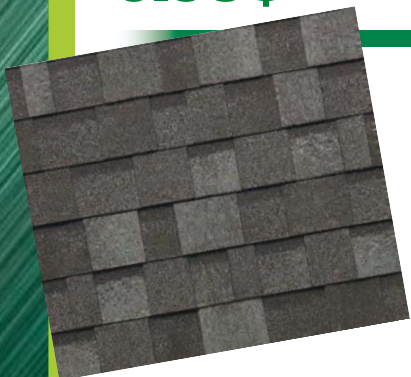
14 PIEDS
Prix régulier 19.15\$
Spécial
10.95\$

16 PIEDS
Prix régulier 21.85\$
Spécial
13.95\$



BARDEAUX D'ASPHALTE 10\$
légère imperfection (couleurs variés)
Idéal pour cabanon (quantités limitées)

GYPSE 1/2 4 X 8
légère imperfection
Prix régulier 14.95\$
Spécial
3.95\$



078-8092
ENDUIT ASPHALTE
Prix régulier 28.75\$
Spécial
19.95\$
ancienne génération

077-3337
ENDUIT ASPHALTE
Prix régulier 36.25\$
Spécial
24.95\$
ancienne génération

081-8579
LAVEUSE A PRESSION
Prix régulier 139.95\$
Spécial
84.95\$



BMR

OSTIGUY ET FRÈRES

1000, boul. Industriel Chambly, J3L 6Z7, Québec Canada | 450 658-4371

La Maison des aînés et alternative de Carignan

Prévue à l'automne 2023

Les travaux de la Maison des aînés et alternative du secteur Centre de Carignan sont entamés. Le volumineux projet soulève plusieurs enjeux.

Un texte de Jean-Christophe Noël
redaction@journaldechambly.com

Au total, 40 des 72 places pour les aînés sont déjà occupées. Ces espaces sont réservés en raison du transfert de résidents venant du Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) Saint-Joseph de Chambly. Pour la MDAA, les demandes d'admission sont transmises aux mêmes mécanismes d'accès à l'hébergement que pour un CHSLD. L'identification du milieu disponible répondant le mieux aux besoins de la personne est faite par une équipe de professionnels du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS).



C'est au bout de la rue Marie-Anne Ouest que sera érigée la Maison des aînés de Carignan. (Photo : Jean-Christophe Noël)

Centre de la petite enfance

Un Centre de la petite enfance (CPE) de 80 places sera annexé au projet de la MDAA. Dernièrement, à Chambly, une liste révélait 1 000 noms en attente pour une place en CPE. Carignan se classe parmi les premières dans l'ensemble des municipalités de 5 000 habitants et plus, en termes de croissance démographique. Il n'est pas encore possible de savoir si les places disponibles seront dédiées aux employés de la MDAA ou aux résidents de Carignan. « En ce moment, le ministère de la Famille ne nous est pas revenu à savoir quelle est la clientèle spécifique priorisée », dit Nicole Choinière.

Camionnage qui dérange

Le chantier de la nouvelle école de Carignan se trouve au bout de la rue Marie-Anne Est. Certains résidents du secteur Centre sont éprouvés par le camionnage occasionné par celui-ci. La cadence ne ralentira pas avec l'ajout du chantier de la MDAA, situé à l'extrémité de la rue Marie-Anne Ouest. Afin d'évi-

ter le plus de désagréments possible, Philippe Leblanc, ingénieur et chargé de projet à la Société québécoise des infrastructures (SQI), parle de mesures prises par l'entrepreneur : rabattage de poussière, arrosage régulier du chantier afin d'humidifier le terrain, bennes de camions transportant les matériaux recouvertes de bâches.

Des travaux préparatoires du terrain ont été effectués en mars dernier. La fin du chantier et la prise de possession du bâtiment par le CISSS Montérégie-Centre (CISSSMC) devraient avoir lieu à l'automne 2023. L'arrivée des résidents devrait se dérouler au début de l'hiver 2024, au plus tard.

Assurer des services

Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, décrit au journal les MDAA comme étant des « milieux pleinement adaptés aux besoins actuels des aînés. Les aînés

40

C'est le nombre de places déjà réservées pour les aînés sur les 72 qu'offrira la Maison des aînés de Carignan.

méritent des milieux de vie de qualité où il fait bon vivre, c'est une question de dignité ». Aux dires de Nicole Choinière, qui s'exprime pour le CISSSMC, le concept des MDAA « est une transformation majeure des services en matière d'hébergement et de soins de longue durée ». À savoir si des suivis seront effectués à la MDAA afin d'assurer que les résidents reçoivent les soins dont ils ont besoin, contrairement à ce qui a été vu dans certains CHSLD, le (CISSSMC) n'avait pas répondu au moment d'écrire ces lignes.

Recherche d'employés

Afin d'assurer le service aux usagers, différents corps de métiers seront

nécessaires à la MDAA : préposés aux bénéficiaires, infirmières, infirmières auxiliaires, préposés à l'entretien ménager, préposés aux services alimentaires, etc. La campagne de recrutement sera lancée durant l'année 2023. Aucune date n'a été annoncée officiellement pour le moment à ce sujet. À savoir comment assurer une rétention de personnel dans un réseau en pénurie d'employés, le CISSSMC n'avait pas répondu au moment d'écrire ces lignes.

La Maison des aînés et alternative de Carignan comptera 96 places, dont 72 pour aînés, et les 24 autres pour adultes ayant des besoins spécifiques.

Centre amitié jeunesse

Maison des Jeunes
Pour les jeunes de 12 à 17 ans

Services offerts

- Service de diner
- Activités originales tous les vendredis soirs
- Aide aux devoirs
- Programmation estivale
- Camps Ado
- Cours de gardiens avertis

505 Boul. Brassard, Chambly, J3L 4N5
450-658-6810

VINCENT & LAPOINTE
CENTRE DENTAIRE

35 ans
à prendre soin de votre sourire.

Soins complets de dentisterie familiale et esthétique, adaptés à vos besoins.

Dr Dominic Vincent • Dre Yi-Wei Liu • Dre Fanny Lapointe

Heures d'ouverture

Lundi:	12h00 à 20h00
Mardi:	8h00 à 20h30
Mercredi:	9h00 à 20h00
Jeudi:	8h00 à 17h00
Vendredi:	8h00 à 16h00

1191, Bourgogne, bureau 3, Chambly
450 447-1660
www.centredentairechambly.com

Restaurant Les d'Oeufs copines

Le commerce remis en vente

Le nouveau propriétaire du restaurant Les d'Oeufs copines vient de le remettre en vente, seulement quelques semaines après en avoir fait l'acquisition.

Un texte de Chloé-Anne Touma
Initiative de journalisme local
catouma@journaldechambly.com

Le 24 mars dernier, l'entreprise Investissement KM annonçait officiellement son acquisition du restaurant, comptant y aménager ses bureaux. Neuf semaines plus tard, KM a communiqué son intention de revendre la propriété commerciale afin de respecter la volonté des citoyens d'en conserver la vocation.

Un choix « humain »

« Il y a quelques semaines, nous avons fait l'annonce de l'acquisition du restaurant Les d'œufs Copines pour en faire nos futurs bureaux, et certains citoyens de Chambly ont manifesté leur désaccord avec le changement de vocation du restaurant. L'avis des citoyens est très important dans la réalisation de nos projets, et c'est pour cela que nous prenons les recommandations de ces derniers afin de nous adapter le mieux possible. À cet égard, nous avons pris la décision de ne pas aller de l'avant avec notre projet de construction comme les Chamblyens nous l'ont demandé. Dans un souci de préservation du patrimoine, nous allons remettre en vente le restaurant afin de lui donner l'opportunité de continuer à desservir la fidèle clientèle », a publié Investissement KM sur les réseaux sociaux.

Le journal a pris contact avec son président, Karl Moussette, qui nous a assuré que son choix a été dicté par le cœur plutôt que la raison. « Ce n'est vraiment pas une décision gagnante du point de vue des affaires, car ce ne sera pas une revente rentable. C'est plutôt motivé par l'aspect humain. Lorsque nous avons

annoncé l'achat, nous avons reçu plusieurs commentaires de citoyens qui ne s'en réjouissaient pas. Même si j'avais obtenu toutes les autorisations pour le changement de vocation, les réactions du public ont suscité en moi une réflexion », reconnaît le président, qui, après y avoir bien songé, a choisi de permettre à un restaurateur de reprendre le flambeau, ou plutôt, les fourneaux...

« Ce n'était pas du *tordage de bras*, personne ne m'y a obligé. Mais je vous avoue que ce genre de situation, soit le fait de reculer en raison de l'intérêt patrimonial défendu par les gens locaux, ça ne nous arrive pas fréquemment, rapporte M. Moussette. Les promoteurs qui écoutent l'opinion publique et les citoyens se font rares, mais, pour moi, ça demeurerait important. »

« Ce n'est vraiment pas une décision gagnante du point de vue des affaires (...) C'est plutôt motivé par l'aspect humain. » - Karl Moussette



Karl Moussette. (Photo : réseaux sociaux)



Le restaurant est remis en vente afin d'en conserver la vocation. (Photo : Chloé-Anne Touma)

Les offres des restaurateurs d'abord

S'il n'a pas encore trouvé de substitut pour y accueillir les nouveaux bureaux de son entreprise, ayant toujours ses locaux à Carignan, M. Moussette dit « garder l'œil ouvert ». En attendant, il entend considérer les offres des restaurateurs en premier.

Et si aucune offre raisonnable provenant d'un acheteur au bon profil ne se présente à lui, pourrait-il revenir sur cette décision? « Non, car j'ai des principes et je les respecte. Je souhaite au moins que le cachet extérieur du bâtiment soit préservé. Bien que sa valeur patrimoniale ait été classée comme étant faible, vu les nombreuses transformations qui l'ont altérée, je crois que les

citoyens de Chambly se sont tout de même attachés à son aspect, et il est certain que je ferai en sorte de choisir un acheteur à même de respecter cette intégrité patrimoniale, si ce n'est aussi la vocation de restaurant », promet M. Moussette.

Le journal a obtenu la réaction de Kim Chaumont, ancienne copropriétaire du restaurant Les d'Oeufs copines, qui, avec Nancy Lemieux, a dit adieu au commerce après 14 ans de service. « Je suis heureuse que, peut-être, il y existera de nouveau un resto. Mais, personnellement, et pour mon bien-être, j'ai tourné la page », a-t-elle confié au journal, aujourd'hui très épanouie en tant que courtière en immobilier.

alloprof.qc.ca

**De l'aide aux devoirs...
et tellement plus.**

alloprof

Ainsi soit-elle
CENTRE DE FEMMES

ENSEMBLE, CESSONS TOUTES LES VIOLENCES!

Notre centre de femmes est un lieu d'accueil chaleureux et ouvert à toutes les femmes. Nous leur offrons la possibilité d'être entendue, soutenue et valorisée dans l'expression de ce qu'elles sont.

**ÉGALITÉ
RESPECT
ENTRAIDE
SOLIDARITÉ
TRANSPARENCE
CONFIDENTIALITÉ**

SERVICES GRATUITS

- ÉCOUTE
- INFORMATIONS
- RÉFÉRENCES
- CONSULTATION INDIVIDUELLE ET RELATION D'AIDE
- ATELIERS THÉMATIQUES ET CONFÉRENCES
- ACCOMPAGNEMENT ET CLINIQUE JURIDIQUE

1224, rue Notre-Dame, Chambly • 450 447-3576
ainsisoitelleccdf.ca
info@ainsisoitelleccdf.ca

Suivez nous

Projet de développement Lumicité

La Ville veut rassurer les citoyens

Après avoir autorisé le projet de logements Lumicité, la Ville de Chambly a souhaité rencontrer un groupe de citoyens pour les rassurer quant au dossier.

Un texte de Chloé-Anne Touma
Initiative de journalisme local
catouma@journaldechambly.com

C'est par courrier recommandé que les Chamblyens, qui avaient présenté une demande d'approbation référendaire concernant le projet de 206 logements sur l'ancien site Agrico, ont reçu l'invitation de la Ville « à une soirée importante », en présence du directeur général, Jean-François Auclair, prévue le 31 mai dernier au Centre administratif et communautaire.

« Il semble que certains d'entre vous ont manifesté des inconforts avec ledit projet et, pour cette raison, la Ville désire vous entendre », peut-on lire dans la lettre, dont le journal a obtenu une copie.

« C'est une question d'acceptabilité sociale. On rencontre une douzaine de citoyens pour être sûrs de bien com-

prendre les enjeux de leur secteur. Ce n'est pas une consultation publique. On veut simplement les entendre sur les problèmes qu'il pourrait y avoir quant à la hauteur, à la volumétrie, à l'architecture, au transport ou à l'aménagement », a indiqué au journal M. Auclair, qui n'a ni infirmé, ni confirmé que les discussions pourraient mener à des modifications quant au développement du projet autorisé.

« C'est une question d'acceptabilité sociale. On rencontre une douzaine de citoyens pour être sûrs de bien comprendre les enjeux de leur secteur. »

- Jean-François Auclair

L'adoption du PPCMOI retardée

Notons qu'à l'assemblée mensuelle de la MRC de la Vallée-du-Richelieu, tenue le 19 mai dernier, l'adoption du PPCMOI pour le projet a été retirée de l'ordre du jour. « C'est Mme Alexandra Labbé



La Ville de Chambly retarde l'adoption du PPCMOI concernant le projet Lumicité. (Photo : archives)

(maire de Chambly) qui l'a fait enlever parce que nous n'étions pas prêts », a mentionné au journal Colette Dubois, conseillère du district 3, qui remplaçait la mairesse à l'assemblée.

Le journal a questionné Mme Labbé quant aux raisons ayant motivé les démarches. « Les citoyens concernés nous ont demandé de retourner faire nos devoirs et de nous assurer de bien valider les choses, et c'est ce que nous

faisons », a-t-elle répondu, précisant qu'elle ne serait toutefois pas de la rencontre. « La discussion n'est pas politique, elle se tiendra uniquement pour permettre aux citoyens qui ont signé la demande d'approbation référendaire d'avoir plus d'explications quant aux points du projet qui leur posent problème. On essaie de comprendre leurs inquiétudes et on y reviendra lors de la séance du conseil municipal du 7 juin, c'est certain », promet-elle.

Vous pouvez dès maintenant réserver votre appartement pour la phase 3.

**** 819 668-2398 ****

batisseurs.ca

600 av. De Salaberry, Chambly

Horaires d'été

DU BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

d'Yves-François Blanchet,

député de Beloeil-Chambly et chef du Bloc Québécois

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 17 h
Vendredi : 8 h 30 à midi (en télétravail)

en vigueur depuis le 6 juin

f t i

270, boulevard Fréchette
Chambly, Québec
J3L 2Z5

Téléphone : 450 658-0088
Numéro sans frais : 877 741-7802

yves-francois.blanchet@parl.gc.ca

Carrefour familial du Richelieu

Des « parents soutien »

Le Carrefour familial du Richelieu et ses partenaires recherchent des bénévoles pour agir en tant que « parents soutien » auprès de familles qui en ont besoin.

Un texte de Chloé-Anne Touma
Initiative de journalisme local
catouma@journaldechambly.com

« Il manque beaucoup de familles d'accueil pour des enfants vulnérables qui n'ont malheureusement pas de familles pour les accueillir, indique au journal le Carrefour familial du Richelieu. Nous cherchons des adultes pour faire une différence dans la vie des enfants afin d'augmenter les chances qu'ils restent dans leur communauté et assurer leur sécurité, leur stabilité et favoriser leur développement. »

Marie-Hélène Spénard, coordonnatrice au Carrefour familial du Richelieu, explique en entrevue que « Le concept de famille d'accueil semble plus familier que celui des parents soutien, qui est moins connu, et c'est d'eux dont nous avons besoin en ce moment ».

À Chambly, on compte seulement un parent soutien, Laurianne Letarte, qui s'implique bénévolement auprès du Carrefour, depuis cinq ans, dans le cadre du programme *Je tisse des liens gagnants*. « Nous aimerions avoir au moins cinq parents soutien bénévoles, autant pour l'organisme que pour le programme *Ma Famille, Ma communauté* », de préciser Mme Spénard.

Programme *Je tisse des liens gagnants*

Le programme *Je tisse des liens gagnants* s'adresse aux familles qui sont en situation de négligence. Les parents volontaires s'engagent à les accompagner pour une période de deux ans. Le parent bénévole s'implique alors auprès de la famille en développant avec elle une relation d'aide sous forme de soutien informel.

« Il va la soutenir dans son cheminement au travers des défis à relever, tout en aidant les membres de la famille à

reprendre le pouvoir sur leur propre vie et à faire des choix plus éclairés, qui conviendront mieux aux enfants. Ça peut se faire par téléphone, ou encore au travers d'activités et de sorties avec la famille », explique Mme Spénard. Les parents soutien sont alors eux-mêmes épaulés par la Maison de la famille du Carrefour du Richelieu, à Chambly. « Ils peuvent donc se tourner vers nous lorsqu'ils ont des questions. Nous voulons organiser des cafés-rencontres avec les bénévoles pour renforcer cette présence auprès d'eux. Tous ceux qui ont envie d'œuvrer pour la communauté et de faire une différence sont les bienvenus! »

Du coaching et aussi une leçon de vie

Pour Mme Letarte, être maman soutien, « C'est une façon de s'impliquer auprès de la communauté, mais aussi de constater qu'à la base, ces familles vivent les mêmes défis que nous au quotidien. À ceux que j'accompagne, j'aime montrer que mon quotidien à moi non plus n'est pas rose. J'aime aussi découvrir leur réalité à eux. En tant que parent soutien, on apprend à porter la mission du Carrefour familial et on réalise l'ampleur de ce que l'organisme peut offrir aux familles. Dès le jumelage avec une famille que j'accompagnais, il s'est créé un lien de complicité entre nous. Mes propres enfants et moi avons aussi pu bénéficier des sorties et des activités de cette famille, et ce, grâce au Carrefour. Mes



Laurianne Letarte. (Photo : courtoisie)



Le Carrefour familial du Richelieu est en manque de parents soutien. (Photo : archives)

**« La négligence, ce n'est pas un état définitif ou fixe. Avec du soutien, on peut s'en sortir et reprendre le contrôle sur sa vie (...) »
- Marie-Hélène Spénard**

enfants en sont aussi ressortis enrichis », de témoigner la bénévole.

Mme Spénard souligne l'importance du lien de confiance qui peut se créer. « Certaines de ces familles ont une carapace que le parent soutien est en mesure de faire tomber grâce au lien qu'il construit avec elles. »

Geneviève Meunier, intervenante jeunesse au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est, est porteuse du programme *Ma famille, ma communauté*. Elle et son équipe du Comité recrutement familles d'accueil étaient conscientes d'un manque quant au besoin de

soutien dit « plus informel », qu'il fallait combler. « Il arrive que certaines familles soient plus réfractaires au soutien formel et qu'elles soient davantage ouvertes à être accompagnées par un parent soutien que par un travailleur social. Alors, de fil en aiguille, étant donné que les Maisons de la famille siégeaient à notre comité, autant pour Chambly que pour Saint-Jean-sur-Richelieu, nous avons discuté de la possibilité de joindre nos efforts. De là, nous avons inclus l'option du jumelage des intervenants bénévoles des Maisons de la famille avec les familles qui risquent le placement de leurs enfants, dans le but de l'éviter. » C'est ce qui a mené à l'implantation du programme de parents soutien, qui existe depuis des années.

Finalement, Mme Spénard rappelle que « La négligence, ce n'est pas un état définitif ou fixe. Avec du soutien, on peut s'en sortir et reprendre le contrôle sur sa vie, au bénéfice de toute la famille ». Elle espère que plusieurs parents volontaires voudront s'impliquer en tant que bénévoles auprès du Carrefour pour remplir ce rôle important

HEBDOMADAIRE
LE JOURNAL
DE CHAMBLY

1668, avenue Bourgogne, bureau 204
Chambly, QC J3L 1Z1
450 658-6516

BUREAU DE L'ADMINISTRATION
1488, rue Montarville, Saint-Bruno
QC J3V 3T5
450 441-5300

Éditeur
Philippe Clair
pclair@versants.com

Adjointe administrative
Michèle Caya
mcaya@versants.com

Directrice ventes et
solutions médias
Anne-Marie Clair
amclair@journaldechambly.com

Coordonnatrice
Kathia Gagné
kgagne@journaldechambly.com

Conseillère ventes
et solutions médias
Nathalie Jobin
njobin@journaldechambly.com

Coordonnatrice marketing
et solutions média
Mélodie Clair
mclair@journaldechambly.com

Directeur de l'information
Frédéric Khalkhal
redaction@journaldechambly.com

Journalistes
Chloé-Anne Touma
catouma@journaldechambly.com
(Initiative de journalisme local)
Jean-Christophe Noël
jcnoel@journaldechambly.com
Frank Jr Rodi
frodri@versants.com
Gabriel Provost
gprovost@versants.com

Correcteur
Charles DuBois

Infographistes
Denis Kiopini
Christine Burke
Carole Bouvier

Imprimerie
Transcontinental

Distribution
Publi-Sac

30 247 exemplaires

RÉSEAU SÉLECT

Initiative de
journalisme local | Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Projet de loi C-21

Contrôle des armes à feu

Yves-François Blanchet, chef du Bloc québécois et député de Beloeil - Chambly, commente le projet de Loi C-21 (PLC21) visant notamment à renforcer davantage le contrôle des armes à feu au Canada.

Un texte de Jean-Christophe Noël
redaction@journaldechambly.com

« Des groupes ont exprimé non pas une satisfaction, mais un progrès », reconnaît le député de Beloeil - Chambly. Parmi les nouvelles mesures du PLC21 du gouvernement de Justin Trudeau, on y retrouve la mise en œuvre d'un gel national des armes de poing. Cela empêche les gens d'apporter au Canada des armes de poing nouvellement acquises ou de les acheter, de les vendre et de les transférer dans le pays. Yves-François Blanchet considère que cela ne fonctionnera pas pour plusieurs raisons. « Le gouvernement admet qu'un million d'armes de poing au pays, c'est déjà beaucoup trop. Or, il ne fait absolument rien pour réduire le nombre. » Il souhaiterait un programme, même volontaire,



Yves-François Blanchet. (Photo : archives)

de rachat des armes pour en réduire le nombre en circulation actuelle.

Des sanctions pénales plus sévères, des outils supplémentaires permettant aux forces de l'ordre d'enquêter sur les crimes commis avec des armes à feu et des mesures de sécurité renforcées aux frontières sont aussi inscrits au projet. Tout cela dans le but de lutter contre la

contrebande et le trafic d'armes à feu. « Les armes à feu qui circulent sur le territoire sont souvent de contrebande. À part augmenter les peines pour ceux qui se font attraper, ça ne change pas grand-chose », établit le chef bloquiste. Celui-ci rappelle qu'il avait proposé par le passé la formation d'une escouade composée à la fois de policiers autochtones d'Akwesasne, de la Sûreté du Québec,

de la police de l'Ontario et de la police de New York pour patrouiller sur le fleuve Saint-Laurent et réduire la prévalence de ladite contrebande. M. Blanchet redoute même que l'interdiction de vendre de nouvelles armes à feu crée un « appel plus important d'armes de contrebande ».

« Tout ça est correct dans l'intention. C'est dans l'efficacité que l'on peut avoir des craintes. »
- Yves-François Blanchet

Yves-François Blanchet termine avec une synthèse du PLC21. « Tout ça est correct dans l'intention. C'est dans l'efficacité que l'on peut avoir des craintes. »

Question aux lecteurs

Quelle solution entrevoyez-vous pour enrayer l'utilisation néfaste des armes à feu?

journaldechambly.com

Une soirée tout en humour,
au profit de la Maison Stéphane Fallu!

Stéphane Fallu

et ses invités

15 juin 2022
19h

Pôle culturel de Chambly

1625 Boul. de Périgny,
Chambly

Billet au coût de 40\$
(50\$ VIP)

<https://vosbillets.tuxedobillet.com>

MAISON STÉPHANE FALLU

PUBLICITÉ

Venez courir avec moi!

Après deux ans d'absence, je suis vraiment heureux d'annoncer le retour de « La course du député ».

Un exercice familial non chronométré pour lequel 100 % des sommes amassées sont remises aux clubs sportifs de la région, afin de rendre plus accessible la pratique du sport amateur pour nos jeunes.

Depuis la première présentation de la Course, en 2014, ce sont plus de 45 000 \$ qui ont été redistribués dans notre communauté. Cette activité familiale permet non seulement de s'amuser et de favoriser l'activité physique chez nos jeunes, mais

également de soutenir les organismes sportifs de la circonscription.

Les départs auront lieu le samedi 2 juillet aux abords de l'Aréna Jean-Rougeau à Saint-Basile-le-Grand. Trois options sont offertes aux coureurs ou aux marcheurs : 1 km à la course, 1 km à la marche ou 5 km à la course. Visitez sans tarder le site www.coursejfr.com pour des renseignements supplémentaires et pour vous inscrire.

Venez courir avec moi dans une ambiance festive le 2 juillet prochain! Je vous attends en grand nombre.

JEAN-FRANÇOIS ROBERGE
Député de Chambly

2028, avenue Bourgogne
Chambly, Québec J3L 1Z6

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

f i s t

CHRONIQUE COMMUNAUTAIRE



Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville

Les aventures de la famille Dakôté

Chaque mois, le comité Rayonnement de la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville fait découvrir à la population la richesse de l'offre de services des organismes communautaires à travers les péripéties d'une famille fictive.

Au-delà des limites

En ce beau début de soirée ensoleillé de 2026, Michel et Micheline se réjouissent que la famille soit réunie pour célébrer le quatorzième anniversaire de Samuel. Songeuse, Micheline se remémore une période nettement moins joyeuse dans la vie de son petit-fils. C'était en 2021, alors que Samuel avait reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme (TSA). Ses parents ont ramé fort pour trouver des services et pour maximiser son développement. Ils ont trouvé dans des organismes communautaires des ressources, du soutien et des familles qui vivaient une réalité semblable à la leur.

Après avoir surmonté une montagne de défis, Samuel et ses parents ont dépassé les limites appréhendées. Sa maman participe à un groupe de parents pour partager leur vécu et des trucs pour surmonter les moments difficiles. Son papa est inscrit avec lui à un atelier de création pour qu'ils passent du bon temps ensemble. Tous les membres de la famille sont mobilisés; ils ont tous participé à la fête de l'été pour les familles vivant avec un enfant ayant une différence. Le pique-nique a été un succès monstre et tous se sont donné rendez-vous pour la fête de Noël.

Que suggérez-vous à une personne pour éviter qu'elle se décourage face à son enfant différent?

- A** - Demander du répit dans un organisme.
- B** - Participer à un groupe d'échange pour ventiler.
- C** - Se mettre à la peinture à numéros pour penser à autre chose.

Vous vous doutez bien que la bonne réponse n'est pas C, mais plutôt A et B.

Selon la situation et la limitation vécues, il existe une multitude de services pour ne pas rester seul avec nos préoccupations. D'autres personnes vivent avec la même réalité, il s'agit de frapper aux bonnes portes.

Connaissez-vous les organismes communautaires qui œuvrent auprès des personnes vivant avec une limitation?

Association PAUSE

450 347-2324

L'Envol du Haut-Richelieu

450 347-6041

Parrainage civique HR

450 347-8091

Société Luçoise des personnes handicapées actives

450 359-2000

Réseau|Surdité|Montréal

TEXTO, VOIX, GLIDE, Marco Polo : 514 977-0776

Regroupement des usagers du transport adapté et collectif du HR

450 542-9635

Apprendre à vivre avec le virus

Même si l'on est *tannés*, la pandémie n'est pas terminée. Le virus, lui, n'a pas à s'occuper de son moral, il se contente de vivre et de s'adapter. Ainsi, depuis quelque temps, nous sommes entrés dans la sixième vague; prévisible depuis plusieurs semaines (s'il y a une chose que l'on a apprise en deux ans, c'est qu'une vague qui frappe en Europe arrive ici environ un mois plus tard).

La bonne nouvelle, c'est qu'il n'y aura probablement plus de confinement, ni d'autres mesures radicales du genre. Nous avons trois outils pour nous défendre.

1) Le vaccin. Il ne protège pas à 100 % et son efficacité diminue avec le temps. Mais il protège la vaste majorité des gens contre les complications et réduit la période de contagiosité. Ce qui soulage énormément le système de santé et écarte la nécessité du confinement des premières vagues. À ce propos, si vous n'avez pas votre troisième dose, allez la chercher.

La pandémie se finira lorsque suffisamment de gens seront adéquatement vaccinés. À travers le monde! Il faut donc faire pression sur les gouvernements pour qu'ils contribuent à Covax et, surtout,

lèvent les brevets sur les vaccins, pratiquement entièrement payés par les États de toute façon. C'est aberrant de protéger les profits d'une infime poignée de financiers pour des risques qu'ils n'ont pas pris. Dans plusieurs pays, les gens attendent encore leur première dose!

2) Le masque. C'est *achalant*, mais c'est une mesure simple et efficace pour réduire massivement les chaînes de contagion. C'est démontré dans plusieurs pays depuis longtemps.

3) La distanciation physique. Je ne parle pas des deux mètres qui ne servent que contre les postillons quand on ne porte pas de masque, mais inutiles contre les aérosols, méthode principale de transmission (un peu comme la fumée de cigarette se propage). Je parle des contacts sociaux.

Sans s'encabaner comme avant, on peut quand même prendre quelques précautions. A-t-on besoin d'aller au restaurant trois ou quatre fois par semaine? Idem pour les réceptions dans les résidences.

Et, encore une fois, si l'on sort, le port du masque à l'intérieur (sauf chez soi) s'impose.

Avec ces quelques efforts, relativement minimes, on évitera de jouer au yoyo avec les mesures, on sauvera des vies et accélérera la fin de la vague. Contrairement à ce que l'on nous martèle, selon la pensée néolibérale, la lutte contre une pandémie ne peut pas être uniquement un choix individuel. Ce n'est pas comme manger ou non de la malbouffe. Nos choix affectent tout le monde. Porter le masque sert avant tout à freiner la contagion et permet de sortir de la pandémie plus que de protéger notre personne.

On aurait deux autres armes, mais hors de portée des simples citoyens. La ventilation permet de réduire les aérosols, donc, la transmission, et la traçabilité permet de casser les chaînes de contagion. Ça devrait être la responsabilité du gouvernement. Comme la transmission de consignes claires.

À défaut, on peut nous-mêmes faire notre effort.

Pierre Lagassé



L'iris heureux

« Il était une fois un iris qui était bien heureux de recevoir de l'eau de source naturelle à Chambly. » (Photo et légende : Lucie Santerre)

Fondation Le Renfort

Une somme record

La 30e édition de la dégustation Vins et Fromages de la Fondation Le Renfort du 14 avril dernier a été un franc succès, comme le témoignent les 80 000 \$ amassés en profits nets.

Un texte de Jean-Christophe Noël
redaction@journaldechambly.com

L'objectif de la soirée, présidée par Alain Busque, de l'entreprise chamblyenne Remtec, était d'environ 50 000 \$. L'encan a toutefois enflammé la salle comble, pleine de ses 256 convives au Quality Hotel de Saint-Jean-sur-Richelieu. « Quelques poches creuses se sont relancé la balle et ça fait monter les mises », note Jean-Marc Myette, membre du comité organisateur de l'événement.

La Fondation Le Renfort a pour mission d'améliorer la qualité de vie des enfants et des adultes présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA). La Fondation favorise ainsi la participation sociale de ces personnes et la reconnaissance de leur valeur au sein de la

communauté, en leur offrant soutien et accompagnement. En ce sens, les victuailles étaient servies par des gens affligés du spectre de l'autisme ou d'une déficience intellectuelle légère, jumelés d'un bénévole.

80 000 \$
C'est le profit net recueilli par la Fondation Le Renfort lors de l'événement Vins et Fromages

Du territoire desservi par l'organisme, Chambly, Carignan, Marieville, Richelieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Rougemont, Sainte-Angèle-de-Monnoir et Saint-Césaire s'inscrivent à la liste. Le prochain événement de la fondation sera le Biscuit Sourire de Tim Hortons et il aura lieu à la mi-septembre.



Le service était assuré par une personne présentant une DI ou un TSA, accompagnée d'un bénévole. (Photo : courtoisie)

Les célébrités

En raison de la COVID-19, l'événement n'avait pas eu lieu au cours des deux dernières années, mais il effectuait un retour. Des célébrités se joignent à cette soirée annuelle. Cette année, la liste était, une fois de plus, notable.

Question aux lecteurs

Comment intégrez-vous les DI et les TSA dans votre vie?
journaldechambly.com

LES CÉLÉBRITÉS PRÉSENTES

- Gilbert Delorme**, ex-Canadien de Montréal
- Alexandre Dupont**, paralympique, cycliste fauteuil
- Ilana Dupont**, paralympique, cycliste fauteuil
- Richard Turcotte**, animateur
- Jocelyn Fecteau**, coureur automobile
- Alexandre Gagné**, joueur des Alouettes
- Georges Laraque**, ex-Canadien de Montréal
- Justine Morier**, paralympique, natation
- Robert Piché**, commandant
- Aurélien Rivard**, olympienne paralympique
- Aleksandra Wozniak**, professionnelle de tennis
- Étienne Papineau**, golfeur professionnel de la PGA
- Audrey Lacroix**, olympienne, natation

VOTRE CONCESSIONNAIRE AUDI DE LA RIVE-SUD



AUDI ST-BRUNO
GROUPE DILAWRI



AUDI RS 7 2021



AUDI RS 6 2021



AUDI RS Q8 2021

NUMÉRO 1 AU CANADA EN 2021

VENTE DE VÉHICULES AUDI SPORT D'OCCASION CERTIFIÉS



ROULEZ AVEC NOUS

450 653-7553 ▶ AUDISTBRUNO.CA

1917, BOULEVARD SIR-WILFRID-LAURIER, SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Prix inspiration Patriotes du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP)

Penser une meilleure école

Le 30 mai dernier avait lieu la cérémonie de remise des Prix inspiration Patriotes 2021 du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP), au cours de laquelle ont été dévoilés les lauréats de chacune des cinq catégories et du Prix Coup de cœur.

L'événement, qui a réuni près de 140 convives, se tenait à l'école secondaire De Mortagne, à Boucherville.

« Plusieurs projets ont été pensés et développés pour améliorer la qualité de vie de nos élèves lors de la pandémie. Grâce à ces projets, nous sommes en mesure de réaliser notre mission d'offrir à nos élèves, jeunes et adultes, l'accès à des services éducatifs de qualité et de favoriser leur réussite scolaire. De les outiller afin qu'ils contribuent de façon active et responsable à la société » a déclaré Luc Lapointe, directeur général du CSSP.

Prix Innovation

Cette catégorie permet de souligner les qualités et l'originalité d'un projet novateur impliquant un changement, une amélioration ou la mise en œuvre d'une pratique probante.

C'est l'école Le Tremplin, à Chambly, qui a gagné le projet intervenant pivot.

Ce projet fait référence à la création d'un comité de partenaires avec, au centre de celui-ci, un intervenant pivot. Celui-ci agit comme « protecteur » des jeunes vulnérables dans le but de favoriser leur réussite éducative et de diminuer le risque de bris de services, particulièrement lors des transitions, par la mise en place de mesures spécifiques et personnalisées. L'intervenant pivot idéal est un intervenant scolaire significatif dans la vie du jeune. À l'école Le Tremplin, les éducateurs scolaires ont tous été formés pour jouer le rôle d'intervenant pivot.

Les élèves font face à des défis de plus en plus importants, principalement sur le plan de la santé mentale et des traumatismes. Ces constats obligent les intervenants de l'école à modifier leurs pratiques et la manière d'accompagner les jeunes lors des transitions difficiles, dans leur réussite éducative et dans la persévérance scolaire.

Prix Milieu de vie

Cette catégorie a permis de souligner un projet qui contribue au développement et au maintien d'un environnement physique et psychologique stimulant, sain et sécuritaire pour chaque individu.

C'est l'école de La Mosaïque, à Saint-Basile-le-Grand, qui a été désignée récipiendaire du projet gagnant grâce à des activités rassembleuses au sein de l'établissement.

Pendant l'année scolaire 2020-2021, la direction de l'école de La Mosaïque a orchestré des activités rassembleuses afin de briser l'isolement associé aux contraintes de la COVID-19. Chaque mois, les membres du personnel ont développé des activités thématiques pour les élèves. Il s'agissait d'activités « clés en main » afin de ne pas ajouter à la tâche déjà importante des titulaires. Il pouvait s'agir de la décoration des portes de classes, de la fabrication de cartes, d'un concours de châteaux de neige, etc.

Ces activités ont été grandement appréciées par les enseignants et par les élèves; la participation était donc toujours au rendez-vous. Même les parents ont eu la chance de participer à certaines activités. La mobilisation et la participation de toute l'équipe-école et des élèves ont mis un baume sur une situation difficile. Le projet a eu des effets bénéfiques sur le cheminement des élèves et a encouragé un climat sain dans l'équipe. Cela a également permis aux membres du personnel de vivre au quotidien les



Linda Fortin, directrice générale adjointe, et Valérie Côté, directrice à l'école Le Tremplin, accompagnées de l'équipe gagnante. (Photo : courtoisie)

valeurs choisies par l'école, soit le plaisir, le respect et l'ouverture.

Prix Collaboration

Cette catégorie a permis de souligner un partenariat ou une concertation indispensable à la mise en œuvre d'un projet, notamment par le partage de meilleures pratiques. C'est le projet Inukshuk de l'école Le Tremplin qui l'a emporté.

Ce projet s'est déroulé sur plusieurs années dans sa réflexion, sa conception, son développement et sa mise en œuvre. Il a été créé par les intervenants de l'école Le Tremplin, en collaboration avec un agent de développement de l'équipe de Boscoville. Il permet notamment au personnel de créer un environnement positif, cohérent, prévisible et propice aux apprentissages, qui tient compte de l'individualité et du parcours de vie des élèves en difficulté. De plus, il met en pratique des interventions adaptées qui permettent de prévenir et de réduire la possibilité que des gestes soient vécus comme une nouvelle atteinte traumatique. Après leur passage à l'école, les élèves repartent avec des acquis en lien avec des valeurs telles que le respect, la responsabilisation et la persévérance. Ces valeurs sont les premières pierres de l'Inukshuk.

Le comité d'implantation ainsi que l'agent de développement de Boscoville ont développé les outils nécessaires au Soutien au comportement positif (SCP) pour créer et maintenir un milieu propice aux apprentissages. Ce climat positif, prévisible et sécurisant permet de soutenir efficacement les comportements des élèves et les interventions de l'ensemble du personnel. Le travail de collaboration avec le Centre Jeunesse et Boscoville a été essentiel afin de mettre en place ce projet aussi rapidement. À la rentrée scolaire 2019-2020, tout le personnel de l'école Le Tremplin avait été formé sur les outils à implanter. L'Inukshuk symbolise la solidarité, l'entraide, la force du travail d'équipe et la pérennité.

« Nous avons découvert tout au long de la soirée des projets étonnants et inspirants. Et il ne s'agit probablement que d'un mince échantillon de toutes les belles choses qui ont été accomplies dans nos milieux au cours des deux dernières années. Je suis persuadé que nous n'avons pas fini d'être étonnés et inspirés au cours des années à venir » a conclu M. Luc Lapointe. (FK)

L'INFORMATION
VÉRIFIÉE et vérifiable
Tous les JOURS!

LE JOURNAL
DE CHAMBLY

Suivez-nous :



journaldechambly.com

Frédéric Khalkhal
Directeur de l'information

Jean-Christophe Noël
Journaliste

Chloé-Anne Touma
Journaliste
(Initiative de journalisme local)

Frank Jr Rodi
Journaliste

Gabriel Provost
Journaliste

Chambly

Une zone surveillée 24h/24

Une zone extérieure de Chambly sera dorénavant sous surveillance par caméra en continu.

Un texte de Chloé-Anne Touma
Initiative de journalisme local
catouma@journaldechambly.com

La Ville de Chambly a inauguré une zone de rencontre neutre dans le stationnement de la caserne Serge-Caron, à proximité du poste de relève de la Régie intermunicipale de police Richelieu – Saint-Laurent, au 1303, boulevard Fréchette.



La zone neutre est située dans le stationnement de la caserne Serge-Caron. (Photo : Chloé-Anne Touma)

« Nous souhaitons que les citoyens utilisent cette zone afin de diminuer, entre autres, les risques de transactions frauduleuses, de vols et d'autres crimes. »
- Alexandra Labbé

Des rencontres surveillées

La zone sous surveillance vise à contribuer à la sécurité des citoyens en leur offrant un terrain pour faire des rencontres ou des échanges de biens, entre vendeur et acheteur ayant conclu une transaction sur un site de vente en ligne, par exemple. « Des parents séparés peuvent également s'y rendre pour procéder au transfert de la garde des enfants de façon harmonieuse. »

L'agent Dominic Brunet, de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, explique au journal que « Cette initiative existe depuis au moins cinq ans. Elle a d'abord été implantée par la police de Bromont, et là, se fait à plu-

sieurs endroits sur notre territoire, à Chambly, à Beloeil et à Sainte-Julie. C'est la Ville qui décide de créer une zone neutre. Elle choisit son aspect et son logo, et ne suit pas de directive ou de politique nationale à cet effet. C'est vraiment à la discrétion de chaque Ville. »

« Nous souhaitons que les citoyens utilisent cette zone afin de diminuer, entre autres, les risques de transactions frauduleuses, de vols et d'autres crimes. Ils pourront procéder à leurs échanges la tête tranquille, à toute heure et en toute saison », souligne Alexandra Labbé, mairesse de la Ville de Chambly.

À Chambly, le public est invité à profiter de la zone de façon gratuite et sécuritaire, 24 heures sur 24. Un panneau ainsi qu'un marquage au sol identifient la section du stationnement correspondant au lieu de rencontre neutre.

Bien que l'endroit soit sous surveillance par caméra, on précise que « les policiers n'observent pas les échanges et les rencontres en direct; les enregistrements seront conservés pendant quelques semaines ».



LA FÊTE NATIONALE à Richelieu

23 JUIN 2022

Venez goûter
LA BIÈRE OFFICIELLE
de la
Fête nationale
à Richelieu

18H - OUVERTURE DU SITE

■ **EN CONCERT :**

LES FRÈRES LEMAY
(musique traditionnelle québécoise)

HOMMAGE AUX BOITES À CHANSON
(les plus grands classiques québécois)

Animé par **Jici Lauzon** et **Michaël Rancourt**

■ **FEU DE JOIE ET FEUX D'ARTIFICE**

■ **ANIMATIONS FAMILIALES**

■ **FOODTRUCKS**





La Corne d'abondance

CUISINES COLLECTIVES ET ATELIERS CULINAIRES

20^e

ANNIVERSAIRE

La Corne d'abondance – Des cuisines collectives et des activités reliées à l'alimentation pour tous !

Cuisiner à La Corne d'abondance, c'est : économiser temps et argent, découvrir de nouvelles recettes et de nouveaux trucs pour cuisiner et rencontrer des gens passionnés et intéressants!

■ Cuisines collectives	■ Cuisines pour hommes
■ Ateliers thématiques	■ Cuisines ados (13-17 ans)
■ Cuisines pour aînés	■ Ateliers Parent/Enfant

Pour inscription : 450 447-3414 • 2391, avenue Bourgogne, Chambly
cornedabondance.com



En collaboration avec **JOURNAL DE CHAMBLY**



Modules de jeux de l'école de Monnoir

Neuf années de patience

C'est dans le gymnase, peuplé de ses élèves fébriles, que Natacha Lareau, directrice de l'école de Monnoir de Marieville, a inauguré la semaine dernière les tout nouveaux modules de jeux.

Un texte de Jean-Christophe Noël
redaction@journaldechambly.com

Il aura fallu neuf ans pour que l'école ait les moyens de se doter de modules de jeux. « Notre première cohorte de première année avait grand espoir d'avoir un module de jeux avant de quitter. Ça n'a malheureusement pas été possible », exprime avec considération Mme Lareau. Née en 2013, l'école a été patiente et ingénieuse. De nombreuses campagnes de financement se sont succédé au fil des années. Course de Monnoir, danse d'Halloween, vente de sapins, confection de bûches de Noël et autres aliments, etc., font partie des multiples initiatives déployées par l'école et sa communauté de parents engagés. L'événement a débuté par le

visionnement d'un court diaporama rappelant les activités de financement. Après quelques allocutions, tous ont été invités à se rendre dans la cour de l'école pour apprécier le résultat de tous ces efforts concertés et procéder à la coupe du ruban. « Ça a été un long cheminement, mais un processus agréable », considère la directrice quant à ce travail de longue haleine.

La structure est installée depuis octobre dernier. La venue de l'hiver a refroidi les ardeurs et reporté l'utilisation des modules.

Phase 2

Une seconde phase est désormais attendue. Celle-ci est définie comme étant « la zone zen ». Parcours moteur et verdissement font partie des réflexions soulevées en lien avec cette prochaine étape. « Nous en sommes encore à l'élaboration des idées, phase créativité. Les élèves et les membres du personnel ont plein d'idées », souligne Natacha Lareau, qui en est à évaluer les besoins



Entourée d'élèves, d'élus municipaux, de membres du conseil d'établissement et du personnel du Centre de la coupe le ruban, officialisant l'ouverture du module. (Photo : Jean-Christophe Noël)

CONCOURS

50 ANS DU PARC SAFARI




À Gagner :

**UN FORFAIT FAMILIAL POUR UNE JOURNÉE
AU PARC SAFARI POUR L'ÉTÉ 2022!**

(Deux billets adultes et deux billets enfants)

Pour participer, inscrivez-vous au journaldechambly.com onglet concours avant le vendredi 17 juin 2022 9 h.



**LE JOURNAL
DE CHAMBLY**

Tirage le vendredi 17 juin 2022 à 9 h 30.





LES ENTREPRISES MARANO

INDUSTRIEL-COMMERCIAL

LAVAGE À PRESSION EAU CHAUDE
SERVICE NACELLE

- CAMION
- BÂTIMENT
- ENSEIGNE
- GRAFFITI

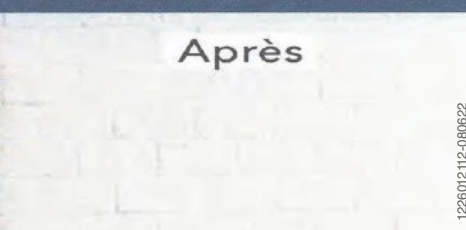
- ASPHALTE
- PAVÉ-UNI
- VITRE
- MAISON

- CIMENT
- LAVAGE
INTÉRIEUR

Avant



Après






Montréal: 438-393-3191
Granby: 450-378-4231
Sherbrooke: 873-662-1367
St-Hyacinthe: 450-847-1074
St-Jean-Sur-Richelieu: 450-357-6228
St-Georges-de-Beauce: 418-993-1001

**ESTIMATION
GRATUITE**

7 jours / 7

MARANOINC.COM

ence

« Ça a été un long cheminement, mais un processus agréable. »
- Natacha Lareau



services scolaire des Hautes-Rivières, Natacha Lareau

prioritaires. Aucun échéancier n'est tracé à ce stade. Une phase 3 est également envisageable, aux dires de celle-ci.

Rassembler des sous

La réalisation du projet a nécessité un investissement de 88 000 \$ pour le module de jeux et de 15 600 \$ pour la classe extérieure. Pour que vienne à terme ce projet de plus de 100 000 \$, plusieurs acteurs ont mis la main à la pâte. La Caisse populaire de Rouville a contribué au projet pour la somme de 17 500 \$, la Ville de Marieville, pour un montant de 16 000 \$, les campagnes de financement ont rapporté 11 000 \$, et le Défi Pierre Lavoie a fourni 5 000 \$. Le soutien du ministère de l'Éducation, par la mesure Embellissement des cours d'école, a été de 50 000 \$.

Question aux lecteurs

Trouvez-vous que neuf ans représentent une longue période de temps sans modules de jeux pour une école?

journaldechambly.com

Audioprothésiste

OFFRE DE DÉPISTAGE AUDITIF
SANS FRAIS JUSQU'AU
21 JUILLET 2022

AUDITION STIMULÉE, CERVEAU EN SANTÉ!

La perte auditive prive le cerveau de stimulation auditive nécessaire au maintien de la santé globale du cerveau. Les recherches en neurosciences démontrent que les personnes ayant une déficience auditive non appareillée auraient un déclin cognitif plus rapide de 30 à 40%.

La difficulté à prendre conscience d'une baisse auditive progressive est un obstacle important à la santé auditive et cognitive, étant donné qu'elle s'étale sur plusieurs années. De plus, l'appareillage auditif est souvent repoussé tant que la personne juge qu'elle est fonctionnelle.

L'adaptation de l'environnement à la baisse auditive d'un proche en lui parlant plus fort, dû aux demandes de répétition, n'encourage pas la prise de conscience. La personne ayant une perte auditive s'adapte inconsciemment à celle-ci en s'approchant de son interlocuteur, en évitant les environnements bruyants, en lisant sur les lèvres, en ayant une écoute hyper attentionnée, en ajustant le niveau sonore des appareils d'écoute (télévision, sonneries, ...) et en jouant un peu à la devinette. Ces efforts



supplémentaires d'écoute amènent à une fatigue accrue, à de l'anxiété, à de la frustration et peuvent même dans certains cas mener à l'isolement social et à la dépression.

Un bilan précoce permettant un appareillage auditif dès l'apparition d'une diminution auditive même légère est donc recommandé pour le maintien d'une santé globale optimale. Le port quotidien de prothèses auditives stimulera le cerveau pour préserver la qualité d'écoute restante et aura un impact positif sur la qualité cognitive (mémoire, attention, fonctions exécutives).

Finalement, entendre d'une façon optimale et sans effort améliore la qualité de vie, entretient de meilleures relations et permet de conserver la santé globale du cerveau.

Il nous fera plaisir de procéder à un dépistage auditif sans frais à nos cliniques auditives.



1101, boul. Brassard, bureau 218, CHAMBLY
211, rue Woodstock, SAINT-LAMBERT
www.turcottehabel.com

HÉLÈNE TURCOTTE,
audioprothésiste
450 447-4788



10 ANS

DE BONHEUR CHOCOLATÉ

Le 11 juin 2012, nous devenions officiellement propriétaires de la chocolaterie. Depuis, il nous fait grand plaisir de vous gâter avec nos délices glacés et nos gourmandises chocolatées !

Chère clientèle fidèle, c'est grâce à vous que cela est devenu possible. Nous vous invitons à participer aux festivités qui auront lieu cette fin de semaine.

Soyez des nôtres afin de célébrer en grand !

Frédéric et Geneviève

Ce samedi 11 juin, de 10 h à 18 h
Ce dimanche 12 juin, de 10 h à 17 h

Animation pour les enfants de 10 h à 13 h
SAMEDI : Monsieur Distingué (magie et ballons)
DIMANCHE : Malicia (maquillage)

1646, avenue Bourgogne, Chambly
450 447-4707

fgchocolatiers.com

f [fgchocolatiers](https://www.facebook.com/fgchocolatiers)
i [fgchocolatiers](https://www.instagram.com/fgchocolatiers)

Secteur des affaires et de l'innovation

Le développement durable, une priorité

Les entreprises de Chambly prennent des initiatives pour soutenir le développement durable de manière concrète.

Un texte de Chloé-Anne Touma
Initiative de journalisme local
catouma@journaldechambly.com

Il faut investir dans l'innovation des entreprises qui font du développement durable une priorité, tout en cessant de financer celles qui aggravent la situation. C'est du moins à cela que se résume le message envoyé par la communauté de la recherche universitaire, notamment présente lors du Sommet sur l'Innovation « Entre Terre et techno, ça clique? », tenu le 26 mai dernier à Montréal. Et à Chambly, comment encourage-t-on le développement durable dans la communauté des affaires?

Des semences

Intégration Compétences a mis sur pied un « comité vert » qui offre notamment des sachets de 25 semences de tournesol (Lemon Queen) cueillies et séchées de son jardin l'année dernière. Pour en obtenir gratuitement, il suffit de se pré-

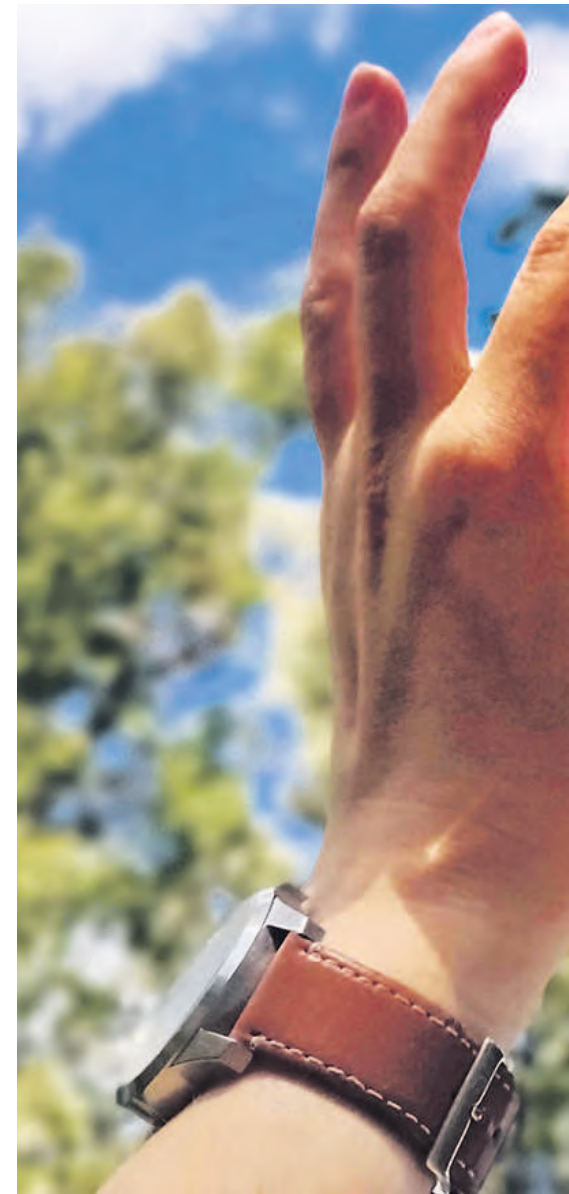
senter à la réception du 1179, rue Bourgogne, au deuxième étage.

Réduire les déchets

La Clinique d'hygiène dentaire HDK a, quant à elle, banni les gobelets en plastique et les a remplacés par des verres

1600

C'est le nombre de gobelets en plastique que la Clinique HDK retire de la circulation annuelle



Plusieurs entreprises de Chambly agissent en faveur du

ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT
CUISINE BUANDERIE SALLES DE BAIN MEUBLES SUR MESURES

**LIVRAISON
POUR JUILLET**
réservez votre date

RÉSIDENTIEL
ET COMMERCIAL

Services clés en main
Designers sur place

Confiez-nous vos projets,
prenez rendez-vous!

Ébénisterie



LDF design

Laissez vous inspirer...

2355, boul. Industriel, Chambly J3L 4W3
info@ebenisterieldfdesign.com 450 658-3780



développement durable. (Photo : archives)

stérilisables. Cela représente un retrait de 1600 gobelets de la circulation annuelle.

L'entreprise chamblyenne Ecolopharm, qui a bénéficié d'une subvention fédérale de 500 000 \$ l'année dernière, se spécialise dans l'écoconception et la fabrication de contenants de plastique pour médicaments, incluant des fioles, des piluliers et des pots à onguent pour le secteur des pharmacies. Elle est la seule entreprise manufacturière de produits d'emballage en Amérique du Nord à détenir une certification B Corp, attestant de sa contribution pour favoriser la responsabilité sociale et le développement durable. L'entreprise est en activité de jour comme de nuit afin de doter les pharmacies à travers le Canada d'un emballage sécuritaire pour leurs médicaments.

Quant au Carrefour familial du Richelieu, on confectionne la majorité des jouets avec des matières recyclées pour les activités et les ateliers parents-enfants. L'organisme éduque aussi les familles quant aux manières de concevoir des jeux pour les enfants 0-5 ans à partir d'objets que l'on trouve à la maison ou de matières recyclées.

Question aux lecteurs

Vous aimeriez souligner la contribution de quelqu'un au développement durable? Écrivez-nous.

journaldechambly.com



Carignan

CONNECTÉE
DE NATURE

Arrosage de pelouse

L'arrosage des pelouses est autorisé entre 20 h et 23 h à la fréquence **d'une fois par semaine** selon l'horaire suivant :

Secteurs du Domaine et des Îles :	le lundi
Secteurs Hôtel de ville, Carignan-Salières et Carignan sur le Golf :	le mardi
Secteurs Centre et du Parchemin :	le mercredi
Secteur Sainte-Thérèse :	le samedi

L'arrosage automatique par gicleurs programmables est permis entre 2 h et 5 h, à la fréquence **d'une fois par semaine**, selon le même horaire.

**À noter : un patrouilleur circule sur le territoire et distribue des constats d'infraction aux contrevenants.*

Feux extérieurs et feux d'artifice

Les **feux à ciel ouvert** et les **feux d'artifice domestiques** sont **interdits** sur tout le territoire de Carignan. Pour faire un feu en plein air, assurez-vous d'utiliser un foyer muni d'une cheminée n'excédant pas 2 m ainsi que d'un pare-étincelles.

Déchets encombrants

Une collecte par mois sera effectuée les mercredis, sur réservation auprès de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (réservation au plus tard le vendredi midi précédant la collecte au 450 641-3070, poste 3185 (15 juin – 6 juillet – 17 août – 7 septembre – 19 octobre – 9 novembre – 21 décembre)

Suivez-nous maintenant sur Instagram



[carignan.quebec](https://www.instagram.com/carignan.quebec)

1226012223-080622

Le Journal de Chambly vous invite
à participer au concours

BONNE FÊTE
AU ROI DES PAPAS!

À GAGNER
UNE CARTE-CADEAU DE 250 \$

CHEZ **VVOG**
RÉFÉRENCE EN MODE POUR HOMME

INSCRIVEZ-VOUS TOUS LES JOURS
journaldechambly.com
onglet CONCOURS

LE **JOURNAL**
DE CHAMBLY

TIRAGE LE MARDI 14 JUIN À 13 H



1226012300-010622

JEUX N° 770

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5		6	7	8	9		10
11						12				13	
14						15			16		
17				18			19				
		20	21							22	
23	24		25						26		
27		28				29		30			
31				32						33	
34			35			36					37
38					39						
40				41				42			
	43								44		

HORIZONTALEMENT

1. Discours assez court mais de caractère officiel.
11. Couleur violet pâle.
12. Recrute.
14. Plaît au petit.
16. Pas habillées.
17. À cet endroit.
18. Étetés.
20. Reprend le travail.
22. Astate.
23. Id est.
25. Point de départ d'une chronologie particulière.
26. Ingurgitée.
27. Œuvre dramatique.
29. Taureau.
31. Impeccable.
32. Petits chiens.
34. Gardienne d'enfants.
36. Gallinacé.
38. On y parle irlandais.

VERTICALEMENT

1. Aspirer à.
2. Pas confessionnel.
3. Caprice extravagant.
4. En forme d'œuf.
5. Qui concerne la pensée.
6. Ver de l'intestin grêle.
7. Branché.
8. Décorée.
9. Avant vous.
10. Tergiverser.
13. Déterminant.
15. Couleur brun-jaune.
19. Grosses araignées.
21. Étendue d'eau salée.
22. Article contracté.

39. Parle tout bas.
40. En forme.
42. Milieu.
43. Dissident.
44. Point cardinal.

24. Effrayer.
26. Soûle.
28. Blessé.
29. Réciproque.
30. Plante aquatique.
33. Robes indiennes.
35. Il aime ce qui est à la mode.
37. Goûte.
39. A un goût âcre.
41. Sud-est.

RÉPONSE DU N° 770

T	S	E	S	E	L	L	E	B	E	R	E	
N	I	E	S	E	S	O	S	E	R	E	P	
E	R	E	S	U	S	N	I	R	E			
S	V	S	T	E	T	E	S	R	U	N		
S	O	L	O	L	O	T	E	N				
R	E	A	L	E	M	A	R	E	O	P	E	
U	E	B	G	E	R	E	I	E				
A	T	E	R	A	V	E	M	B	R	A	T	
I	S	E	S	I	C	E	I	C	I			
S	U	N	N	O	R	E	B	I	B			
L	E	N	R	O	E		M	A	V			
H	N	O	I	T	U	O	C	O	A	T		

SUDOKU

			1		3			
				6	2	8		
		3		5		6		
9		2			7		3	4
	4			1			8	
7				2				
					6			5
2	7			4				
		6	8					

RÉPONSE DU N° 770

6	2	4	1	7	8	9	3	5
8	9	3	5	4	6	1	7	2
5	1	7	9	3	2	4	6	8
9	5	6	4	2	3	8	1	7
7	8	2	6	1	9	5	4	3
4	3	1	7	8	5	2	9	6
1	6	9	8	5	7	3	2	4
3	7	8	2	9	4	6	5	1
2	4	5	3	6	1	7	8	9

HOROSCOPE

Signes chanceux de la semaine : **Scorpion, Sagittaire et Capricorne**

SEMAINE DU 5 AU 11 JUIN 2022

BÉLIER (21 MARS - 20 AVRIL)
Beaucoup de travail en perspective ainsi que de nombreux petits détails qui prennent un temps fou à régler. Vous pourriez aussi bénéficier d'une promotion qui se matérialisera peu à peu au fil des prochaines semaines et dont vous tirerez une grande fierté..

TAUREAU (21 AVRIL - 20 MAI)
Vous dégagerez un puissant charisme. On vous aimera, on vous appuiera et on vous suivra partout où vous irez. Vous proposerez de grands projets aussi bien au patron qu'à votre tendre moitié, et tous ces gens seront d'accord avec vous.

GÉMEAUX (21 MAI - 21 JUIN)
L'immobilisme n'est pas la solution et vous prendrez les actions qui s'imposent pour aller de l'avant et améliorer votre sort. Vous réussirez à mettre vos peurs et vos angoisses de côté afin de foncer dans la bonne direction.

CANCER (22 JUIN - 23 JUILLET)
Vous vous exprimerez de manière à ce qu'on vous comprenne bien au sujet d'une histoire d'argent. Sentimentalement, il faudra planifier un projet à faire en couple, tel que l'achat d'une maison, pour vous assurer de vivre un bel avenir ensemble.

LION (24 JUILLET - 23 AOÛT)
Il s'agit d'une excellente période pour demander un prêt pour consolider vos dettes, par exemple. N'hésitez pas à aller voir le patron pour lui demander une augmentation, il ne pourra rien vous refuser cette semaine.

VIERGE (24 AOÛT - 23 SEPTEMBRE)
Un nouveau défi vous attend! Il s'agit possiblement d'un nouveau départ qui se dessine à l'horizon. Vous pourriez entreprendre des démarches pour reprendre vos études ou développer votre spiritualité plus profondément.

BALANCE (24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE)
Votre santé pourrait être un obstacle à votre cheminement. Prenez le temps de chercher un bon médecin ou un traitement qui améliorera votre qualité de vie. Ainsi, les résultats ne se feront pas attendre et vous serez au sommet de votre forme.

SCORPION (24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE)
Vous élargirez votre réseau de contacts professionnels et votre cercle d'amis s'agrandira, de même que vos réseaux sociaux. Vous réussirez à joindre l'utile à l'agréable au travail, à la maison ainsi que dans vos loisirs.

SAGITTAIRE (23 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE)
Dans les affaires ou non, vous travaillerez sur un projet assez exigeant qui vous rapportera des dividendes à long terme. La patience sera de mise : l'abondance se fait attendre, mais elle sera vôtre bien assez tôt.

CAPRICORNE (22 DÉCEMBRE - 20 JANVIER)
Une formation durant les prochains mois vous permettrait d'obtenir une accréditation dans votre champ d'expertise. Vous pourriez vivre une aventure qui élargira vos horizons et rehaussera votre estime personnelle.

VERSEAU (21 JANVIER - 18 FÉVRIER)
S'il y a des tensions dans votre couple, vous prendrez plus au sérieux la recherche de solutions. Planifier du temps de qualité avec votre partenaire est important, mais évitez les sujets concernant des problèmes extérieurs.

POISSONS (19 FÉVRIER - 20 MARS)
Célibataire, une audacieuse personne que vous ne connaissez pas vous proposera de vous faire vivre de belles aventures. Un déplacement professionnel sera profitable si vous maîtrisez correctement le sujet. Pesez le pour et le contre avant de faire un choix.

À LA SEMAINE

prochaine!

1226011940-080622



SORTEZ DE L'OMBRE!

FAITES VOIR VOTRE ENTREPRISE DANS NOS PAGES

Papier/Web

30 250 EXEMPLAIRES CHAQUE SEMAINE
(8 MUNICIPALITÉS DESSERVIES)

Rayonnez sur la scène locale!

infoventes@journaldechambly.com
450 658-6516 poste 226



journaldechambly.com

LE **JOURNAL**
DE CHAMBLY

Opération Enfant Soleil

De nouvelles capsules

À l'aube du 35^e Téléthon, qui a eu lieu le 5 juin en direct du Théâtre Capitoile, Opération Enfant Soleil renouvelle sa formule de capsules régionales afin de dévoiler les projets financés dans les hôpitaux du Québec.

Ce sont donc 17 nouvelles capsules vidéo, tournées dans le plus grand respect des mesures sanitaires, qui mettront en lumière l'importance de la générosité des Québécois et qui seront dévoilées au cours des prochains mois. Celles-ci présenteront les 75 octrois qui seront remis cette année aux centres hospitaliers partout dans la province afin d'offrir les meilleurs soins aux enfants, d'appuyer les équipes médicales et de soutenir les familles dans les moments où elles en ont le plus besoin.

Dans la région de la Montérégie, 270 782 \$ ont été versés à onze établissements en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, afin de financer la réalisation de projets et l'achat d'équipements médicaux. Cette somme permettra d'améliorer l'offre de soins pour les problèmes de santé touchant la réadaptation et la santé mentale, tout en permettant de soigner les enfants près de leur domicile afin d'éviter les transferts vers des centres spécialisés. La population est invitée à visionner cette vidéo pour découvrir de quelle façon il est possible de soutenir les familles comme celle de Lorianne, Enfant Soleil de la région, en rémission d'une leucémie lymphoblastique aiguë. « Opération Enfant Soleil représente, pour un centre comme le nôtre, une source de financement que l'on ne peut pas laisser de côté. Ça nous permet de faire l'achat d'équipements pour offrir les meilleurs soins aux enfants de la région, d'utiliser les équipements dont ils ont vraiment besoin et de diminuer les hospitalisations » témoi-



(Photo : courtoisie - Opération Enfant Soleil)

« Opération Enfant Soleil représente, pour un centre comme le nôtre, une source de financement que l'on ne peut pas laisser de côté. » - Dre Stéphanie Morissette

gne Dre Stéphanie Morissette, chef d'unité à l'Hôpital du Haut-Richelieu.

À ce jour, c'est plus de 4,7 millions de dollars qui ont été versés dans la région.

À propos d'Opération Enfant Soleil

Grand rassembleur des Québécois autour de la cause des enfants malades depuis 35 ans, Opération Enfant Soleil

appuie leur guérison partout dans la province, peu importe leur maladie. De la sensibilisation à la prévention, en passant par les investigations, le diagnostic, les équipements utilisés lors des traitements ou les soins ambulatoires à la maison, Opération Enfant Soleil accompagne les enfants et leur famille à travers toutes les étapes. Grâce aux sommes recueillies, une centaine de

projets se concrétisent chaque année dans les hôpitaux régionaux, où les petits peuvent être soignés près de leur famille, ainsi que dans les grands centres pédiatriques, qui peuvent se doter de technologies de pointe et aménager des espaces chaleureux. Des sommes sont également versées à des organismes chaque année pour la réalisation de plus de 50 projets liés à la prévention de la maladie chez les jeunes par le biais de l'activité physique et de saines habitudes de vie. À ce jour, c'est près de 288 millions de dollars qui ont été remis partout au Québec grâce à la générosité des donateurs, à l'appui des bénévoles et au dévouement des partenaires.

Professionnel et à l'écoute de vos besoins.



Du rêve à la réalité, un seul nom à penser
Martin Laurier

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Pour une évaluation de la valeur marchande ou pour l'achat de votre future propriété, n'hésitez pas à me contacter!



491, rue Sainte-Marie, suite 4
Marieville, Québec J3M 1M4
Bur.: 450 460.0460

Cell : 514 914-1938

■ martin.laurier@remax-quebec.com

■ mlaurier.com



Tranquillité



Ruches urbaines de Chambly

Des noms pour les ruches

La Ville de Chambly sollicite les citoyens pour donner des noms aux ruches urbaines de la municipalité.

La Ville de Chambly invite les citoyens à se rendre sur la plateforme de participation publique *Espace Chambly* avant le 27 juin, afin de contribuer à nommer les dix reines abeilles qui régneront sur les ruches urbaines de la municipalité et voter sur les idées.

Sur Espace Chambly

Il est également possible d'ajouter une mention *J'aime* aux suggestions des autres citoyens afin de déterminer les plus populaires. Le 30 juin, les dix meilleurs noms seront dévoilés et attribués aux reines abeilles.

Rappelons que le 16 juin, la Ville procédera à l'installation de dix ruches urbaines, réparties sur cinq sites stratégiques dans la municipalité : le Pôle culturel de Chambly, le jardin Boileau, le parc-nature Fonrouge, le jardin communautaire et le bassin de rétention du parc Joseph-Chatelain.

Issu du deuxième budget participatif de la Municipalité, ce projet proposé par Chloé Parenteau Gallant vise à aider les pollinisateurs, qui, depuis quelques



La Ville veut des idées de noms pour ses ruches urbaines. (Photo : archives)

années, sont décimés par différents facteurs liés aux activités humaines.

« Cette consultation citoyenne ludique est une occasion pour tous de se familiariser avec la plateforme *Espace Chambly* et de s'impliquer dans la communauté », indique la Ville.

Il est possible de s'informer auprès du Service des communications et relations avec les citoyens, en appelant au 450 658-8788 ou en écrivant à participation publique@ville.chambly.qc.ca. (CAT)

Pierre Bessette
COURTIER IMMOBILIER
514 820-9099
pbessette@remax-quebec.com
RE/MAX EVOLUTION

NOUVEAU

1118-Triplex situé au centre-ville près de tous vos besoins sur un grand terrain de 9267 pi.ca., garage, 6 stationnements et piscine creusée. Le logement principal est disponible pour le 1 Juillet 2022.

MARIEVILLE

1395-Commerce situé au centre-ville avec une boutique d'artisanat complète, vente d'articles de scrapbooking, peinture, faux-vitrail, bijoux, décorations et cours offert le soir. De plus, une cordonnerie s'ajoute à ce magnifique magasin en opération depuis 35 ans avec fierté et passion. Laisser votre créativité s'exprimer!

Centre de Bénévolat de la Rive-Sud

NOS SERVICES

Accompagnement-transport médical - Aide aux formulaires et impôt
Commissions et cie - Courses et Café - Magasin Coup de pouce
Opération Nez rouge - Popote roulante - Programme PAIR
Soutien aux proches aidants - Soupe et conférences - Toasts et Café
Travail de milieu auprès des aînés vulnérables
Visites et téléphones d'amitié

NOUS OFFRONS AUSSI PLUSIEURS SERVICES AUX ORGANISMES!

INFORMEZ-VOUS À VOTRE POINT DE SERVICE DE PLUS PRÈS!

CANDIAC 450 659-9651	CHAMBLY 450 658-4325	LONGUEUIL 450 677-5281	ST-LAMBERT 450 465-6130	SIÈGE SOCIAL 450 679-5916
-------------------------	-------------------------	---------------------------	----------------------------	------------------------------

Tranquill-T
RE/MAX



Richard Massicotte

Courtier immobilier résidentiel | commercial

514 442.7424



Sylvie Grégoire

Courtier immobilier résidentiel

514 265.9907

MASSICOTTE & GRÉGOIRE
chambly-immobilier.com

833, AVENUE DE SALABERRY, BUREAU 103, CHAMBLY, J3L 1R5 | BUREAU : 450 658-8211

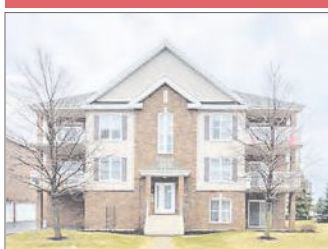


*** NOUVEAUTÉ ***



CHAMBLY, SUPERBE CONDO RDC, FOYER AU GAZ, MOULURES ET CAISSONS, PLANCHERS DE BOIS FRANC, BALCON PRIVÉ AVEC VU SUR LE BOISÉ. CENTRIS # 10105828

*** PRIX RÉDUIT ***



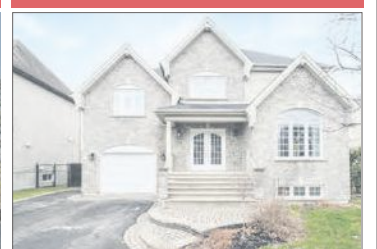
RDJ, CONDO 2 CHAMBRES, GARAGE, AUCUNE ESCALIER. PRÈS DE TOUT À PIED ! CENTRIS # 277911011

*** CARIGNAN ***



MAJESTUEUSE RÉSIDENCE SISE SUR 40000, P.C. DE TERRAIN BOISÉ, SUR LA RIVIÈRE L'ACADIE, LE LUXE ET LE CONFORT VOUS Y ATTEND ! 8 KM. DU 10/30 CENTRIS # 25991258

*** CHAMBLY ***



GRAND COTTAGE OFFRANT 4 CHAMBRES À L'ÉTAGE, FOYER AU GAZ, S/SOL AMÉNAGÉ. CENTRIS # 15565252

Nicole Gingras

nicolegingras.com

855, av. De Salaberry, bureau 103, Chambly J3L 1R5

Cellulaire : 514 591-1889 Bureau : 450 658-8211



OPTEZ POUR LA TRANQUILLITÉ



Suivez-moi sur

L'effet papillon

Des rêves et des défis

Depuis le 6 juin, Sa muel Roy, qui a grandi à Chambly, participe à la nouvelle série magazine *L'effet papillon*.

Un texte de Jean-Christophe Noël
redaction@journaldechambly.com

Au cours des 13 épisodes, le trio, formé de Samuel Roy, sa copine Anne-Marie Gourgues et son meilleur ami Arjuna Boucher-Pertuisot, a parcouru le Canada afin de réaliser 39 rêves et défis. Ces trois jeunes, début vingtaine, ont sorti de leur zone de confort et ont même repoussé parfois leurs limites mentales et physiques.

Cocher un à un les sujets de la liste

Des rêves d'enfance à exaucer, des activités folles à tenter, des peurs à surmonter, des records à briser ou encore des initiatives sociales à concrétiser ont guidé ce trio d'explorateurs dans l'élaboration de leur liste. Pour chacun de ces défis, le téléspectateur assistera à la préparation nécessaire pour y arriver jusqu'à la satisfaction de l'avoir relevé en totalité... ou en partie. Chaque fois, c'est le chemin pour y parvenir qui prime. *L'effet papillon* se veut aussi une invitation à travailler sa croissance personnelle pour soutirer le meilleur de soi-même et aller au-delà de ses limites. Peut-être que certains seront inspirés à se surpasser en créant leur propre liste. « On voulait que chaque défi ou activité ait une répercussion positive », résume au journal Samuel Roy, qui a fait son primaire à la défunte école chamblyenne de La Roselière.

Le magazine met aussi en images les beautés des paysages du Canada, de Vancouver à Percé.

Un trio tissé serré

Samuel Roy est au centre de ce trio, qu'il forme avec sa copine, Anne-Marie Gourgues, et son meilleur ami, Arjuna Boucher-Pertuisot. L'homme a déjà parcouru l'Afrique en cyclotourisme et participé aux Championnats du monde d'Ironman à Hawaï en 2018. Il est donc apte à pousser son corps et son esprit très loin. Aujourd'hui, il pratique le sport davantage pour le plaisir que pour performer. Anne-Marie, jeune entrepreneure dans l'âme qui aime voyager, possède une école de yoga à Val-Morin.

La jeune femme, dont le frère est autiste, souhaite prioriser la richesse humaine et rêve d'une société plus inclusive permettant à chacun de vivre librement. Finalement, Arjuna est un grand adepte de plusieurs sports et d'activités de plein air. Celui qui détient un diplôme en tourisme d'aventure est capitaine de voilier.



De gauche à droite : Anne-Marie Gourgues, Samuel Roy et Arjuna Boucher-Pertuisot. (Photo : courtoisie)



Défi au Nunavik. (Photo : courtoisie)

« Chaque petite action, qui peut sembler insignifiante, peut avoir des impacts majeurs sur nous-mêmes, nos amis, notre entourage ou sur une communauté. On ne changera pas le monde avec nos actions, mais plutôt faire de petits trucs qui vont peut-être inspirer quelqu'un ou faire la journée de quelqu'un et lui mettre le sourire dans le visage. On veut inspirer à grandir et à évoluer en tant qu'humain. De petites choses qui paraissent comme un battement d'ailes de papillon peuvent avoir une répercussion pour les années à venir », disent les trois aventuriers.

Depuis lundi dernier, la série magazine *L'effet papillon* est diffusée sur la chaîne UNIS TV.



Défi deltaplane. (Photo : courtoisie)

Exemples des défis réalisés :

- Sauter d'un pont de 15 mètres de haut.
- Traverser le golfe du Saint-Laurent à la nage, de Percé à l'Île Bonaventure.
- Marcher sur une *highline* de 17 mètres de hauteur sur 55 mètres de long à Val-des-Sources.
- Escalader un arbre géant de 500 ans pour trinquer à sa cime à 180 pieds du sol en Colombie-Britannique.
- Défier Maude Charron, médaillée d'or en haltérophilie aux Jeux olympiques de Tokyo.
- Faire de Charles, le frère autiste d'Anne-Marie, une *rockstar* en lui donnant l'occasion de performer avec le groupe Half Moon Run.
- Construire en 48 heures un module de jeux pour une école primaire à Vancouver.
- Participer à une opération de nettoyage d'une forêt.

L'offre culturelle municipale

Chambly démocratise la musique

La Ville de Chambly rend plusieurs activités musicales accessibles gratuitement aux citoyens.

Un texte de Chloé-Anne Touma
Initiative de journalisme local
catouma@journaldechambly.com

« Jusqu'à présent, les *Rendez-vous Diapason* sont un succès! », s'est félicitée, en entrevue avec le journal, l'ambassadrice de l'initiative, Colette Dubois, conseillère du district 3 de Chambly.

C'est dans l'idée de rendre la culture et les loisirs plus accessibles aux citoyens que la Ville a lancé les *Rendez-vous Diapason*, une série de trois spectacles musicaux et multidisciplinaires présentés au Pôle culturel de Chambly (1625, boul. De Périgny) selon une formule intimiste, qui permet de découvrir et de rencontrer les artistes. C'est le 22 mai dernier qu'avait lieu le premier rendez-vous, pour une performance du duo formé de la harpiste Valérie Milot et du violoncelliste Stéphane Tétreault, dans la salle Emma-Albani. Le duo y a interprété des pièces, à la fois classiques et

actuelles, de compositeurs canadiens et québécois contemporains.

Briser l'isolement des aînés

« Il y avait au moins 250 personnes présentes. C'était salle comble. Bien que tout le monde y soit le bienvenu, le but était surtout de joindre une clientèle plus âgée afin de rendre l'offre culturelle et musicale plus accessible aux aînés et leur permettre de briser l'isolement. On a vraiment atteint cet objectif implicite, puisqu'ils ont répondu présent à l'événement. Ils y sont venus en grand nombre, tirés à quatre épingles, et ont profité de l'occasion pour socialiser. C'était beau à voir! », décrit Mme Dubois, qui était présente à la soirée.

Le prochain spectacle, prévu à l'automne, mettra la musique francophone à l'honneur. « Ce sera probablement un concert donné par un interprète francophone, mais on n'en sait pas plus pour l'instant », de relater l'ambassadrice, qui espère également valoriser la salle Emma-Albani à travers l'initiative. « Certains visiteurs la découvraient pour la première fois lors du spectacle. Ça va permettre de faire connaître cette belle salle du Pôle culturel,



Le duo formé par Stéphane Tétreault et Valérie Milot. (Photo : courtoisie)

et, qui sait, de les y attirer pour d'autres spectacles à venir. »

Finalement, Mme Dubois aimerait qu'à l'avenir, davantage d'efforts municipaux soient consacrés aux loisirs culturels et pour les aînés. « Je trouve que l'on se concentre davantage sur le sport, le soccer, le tennis, etc., mais que l'on ne s'attarde pas assez aux loisirs pour cette catégorie de personnes. »

Et qu'a pensé la mairesse de Chambly, Alexandra Labbé, du premier *Rendez-vous Diapason*? « Je n'ai pas pu être de la première présentation, mais oui, les commentaires que j'en ai eu sont très intéressants. Il y avait un intérêt de la part des citoyens pour une telle offre, plus nichée, ciblant de la musique un peu plus classique, qui se distingue de l'offre en humour ou de celles des spectacles plus populaires. On a essayé d'y répondre, pour offrir plus de variétés aux Chamblyens. Je pense que l'on peut dire que c'est mission accomplie, d'autant plus que les *Rendez-vous Diapason* offrent une proximité et un contact avec les artistes, aussi très appréciés du public », observe la mairesse.

Et qu'en est-il du piano public? « Il est de retour! », confirme Mme Labbé. Encore une fois cet été, les Chamblyens pourront donc profiter du piano public mis à leur disposition sur l'avenue Bourgogne, à la place de la Seigneurie.

Des détails quant à la programmation estivale complète de la Ville seront dévoilés dans les jours à venir.

Vivez l'action et vivez l'émotion en présentiel lors du Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer

19^e ÉDITION

**Le samedi 11 juin 2022
au Centre Sportif Robert Lebel
à Chambly dès 16 h.**

Après avoir tenu deux Relais pour la vie en ligne en raison de la pandémie, nous sommes heureux d'annoncer le retour des événements en présentiel cette année!



Président d'honneur
M. Nicolas Provost
Propriétaire de la
Pharmacie Nicolas
Provost Brunet



Porte-parole
Mme Alexandra Labbé
Mairesse de la ville
de Chambly.



FIER COMMANDITAIRE



Ouverture des kiosques
d'information : 16 h

Ouverture des kiosques
alimentaire : 17 h

Discours d'ouverture:
18 h

Tour des survivants :
18 h 30



LE TUNNEL
DES FÉLINS



L'OASIS
TROPICALE



LE PAVILLON
DÉCOUVERTE



LA TERRASSE
AFRIKA



LE SENTIER
DES DAIMS

UNE JOURNÉE COMPLÈTE DE PLAISIR ET DE DÉCOUVERTES

Disponible sur notre site web passeports saison.

www.parcsafari.com | 450 247-2727

Pour plus d'informations **Sandra Therrien, Directrice du Relais,**
engagement de la communauté **sanbru2@hotmail.com**

Inscrivez-vous : **relaispouurlavie.ca**



POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, PRÈS DE CHEZ VOUS!

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Heure de tombée : jeudi 15 h

Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Mode de paiement :

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

Profitez également de la
parution GRATUITE
de votre annonce sur
VosClassées.ca.

OFFREZ-VOUS DES EXTRAS

- ✓ Encadré
- ✓ Titre centré
- ✓ Couleur
- ✓ Caractères gras

Informez-vous auprès de votre
téléconseiller.

Un seul numéro 1 866 637-5236

IMMOBILIER
100 à 299

MARCHANDISE
300 à 399

SERVICES
400 à 599

EMPLOI ET FORMATION
600 à 799

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX
800 à 899

VÉHICULES
900 à 999

205 Logements /
appartements à louer

3-1/2, 4-1/2 et studio, idéal
retraité, secteur Richelieu,
514-519-1521

4-1/2, Ste-Mathias, luxueux,
immeuble neuf, walk-in, A/C,
balcon, ascenseur. Stationne-
ment (possibilité garage \$).
Superbe vue sur Richelieu.
Idéal semi-retraité. 1,400\$.
514-219-4854

**5-1/2, Fort de
Chambly, impeccable,
foyer, a/c, bain
tourbillon, cabanon,
2 stationnements.
Pas de chien. 1er
juillet. 1,100\$/
mois.
450-447-5190**

280 Entrepôts à louer

Au Douz'21, des Patriotes,
Richelieu, face au CLSC; es-
paces pour remisage de vos
biens: 49\$ et plus par mois
selon disponibilités.
450-658-4962,
438-498-4962

335 Ordinateurs logiciels
et équipements

À Domicile: Vente/ Répara-
tion: Ordinateur/ Électroni-
ques: TV, DVD, Vidéo, Radio/
Son, Sauna... 450-467-5259

365 Poêle / fournaise /
bois de foyer

**BOIS de foyer Borduas et
Bossé. Érable, bois franc
100%. Prenons réserva-
tions. Livraison toute l'an-
née. 450-347-2751; possi-
bilité texto**

404 Services
domestiques offerts

* Femme de ménage, 35 ans
d'expérience, minutieuse, fia-
ble. 514-703-3501

415 Massothérapie /
soins thérapeutiques

LA massothérapie essentielle
pour un belle qualité de vie.
A/C, vacciné. Lundi au ven-
dredi, de 10h à 22h. Mont St-
Hilaire. 514-929-0969



Plus de 250 ressources de différents secteurs mises à votre disposition

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium, spécialiste des
questions amoureuses depuis
25 ans. Le secret des ren-
contres positives, la méthode
pour récupérer son ex et des
centaines de couples sauvés
durablement, réponses pré-
cises et datées. Tél.:
450-309-0125

442 Constructions /
Rénovations / Réparations

ATTENTION RÉNOVATIONS
F. CHARBONNEAU. Finition
sous-sol, plafonds suspendus,
planchers flottants, patios,
"deck". Travail profes-
sionnel. Prix imbattables. Es-
timation gratuite. Licence
R.B.Q.8263-8222-25 François
514-236-9308francoischarbon-
neau@videotron.ca

446 Peinture/décoration

! Faites peindre par peintre
d'expérience en travail de dé-
coration. Estimation gratuite.
ives. 514-237-2079.

452 Planchers / Pose et sablage

SABLAGE de Planchers
Pose, réparation, teinture
Sablage d'escaliers
Finition au choix
450-653-3109
planchersduclous.com
R.B.Q: 5735-6396-01

484 Services divers

**JE RÉNOVE
Rénovations tous
genres,
isolation d'entre-
toit, décontamina-
tion. Estimation
gratuite. 20 ans
d'expérience.
514-714-8977**

**M. GRAFFIGNE, lavage
auto/ camion. Graffigne,
compound, glaze, cirage.
Spécial du mois:
59.99\$ pour lumières
avant. À domicile ou
chez moi. Marcel
418-932-9059 cell.**

555 Argent à prêter

PRÊT de 500\$ sans enquête
de crédit. creditcourtage.ca
1-866-482-0454

585 Services financiers divers

"SOLUTIONS À L'ENDETTE-
MENT. Restez à la maison!
Tout se fait en ligne. Laissez
nous vous aider. Un seul ver-
sement par mois. 7 sur 7, de
8h à 20h. MNP Ltée, Syndics
autorisés en insolvabilité.
514-839-8004"

FINANCEMENT Brisson. Prêt
hypothécaire privé. Finance-
ment automobile. Aucun cas
refusé. Léger dépôt.
1-866-566-7081

605 Emplois divers

À LA RÉSIDENCE EN-
SOLEILLÉ DE BÉLOIL,
URGENT: demande pré-
posé(e) ou aide prépo-
sé(e) de jour temps plein
ou partiel et 2ème poste
de soir. Avantages so-
ciaux intéressants.
M me B a r o n .
450-464-4849,
450-446-4949,

605 Emplois divers

HOMME à tout faire pour en-
retien maison et usine.
Temps partiel: 10h/ sem.
20\$/ heure payé comptant.
Jean-Marc Perron.
514-386-1947



www.lesamisdusoleil.org
438 520-1696

685 Chauffeurs / Transports

CHAUFFEUR classes 1,3
et 5, temps plein/ partiel.
Rive-sud.
Salaire compétitif.
mpelletier249@
gmail.com, 450-907-4733

920 Bateaux / Motomarine /
Accessoires

BATEAU Glastron 1976,
17'6", moteur 4 cylindres, so-
nore. Remorque neuve.
3,000\$. 450-469-1866

**Faites don du véhicule dont
vous souhaitez vous départir.**

Vous aidez ainsi des milliers de personnes
qui souffrent de maladie rénale au Québec.

Le remorquage est gratuit.
Reçu fiscal de 300\$ minimum*.

*Pour les véhicules de plus grande valeur
et jugés aptes à la revente, un reçu fiscal
équivalent à l'évaluation au moment du
don est émis.

autorein.ca • 1 888 228-8673



APRÈS
M'AVOIR LU...
RECYCLE-MOI!



MARIEVILLE
2420 Rue Arès

**4 1/2 et
1 1/2**

**15 MIN DU
QUARTIER DIX30
2 MIN AUT. 10**

**Bien entretenu et paisible
Pas de chien**

514 836-8150

1226012120-080622

Ensemble pour
le don d'organes,
pour la vie.

**Dites-le comme
vous voulez,
mais dites-le.**

ditesle.ca

**SERVICES CONFIDENTIELS,
ANONYMES ET GRATUITS**

1.800.363.9010

**24 HEURES SUR 24
7 JOURS SUR 7
DANS L'ENSEMBLE DU QUÉBEC**

**438.601.1211 (TEXTO)
sosviolenceconjugale.ca**

MOTS-CROISÉS EN LIGNE

un nouveau
mots-croisés
TOUS LES JOURS



Visitez notre site Web au
journaldechambly.com/mots-croises

LE JOURNAL
DE CHAMBLY

Réglementation animaux errants

Ne nourrissez pas les animaux

La Ville de Chambly rappelle l'importance de s'abstenir de nourrir les animaux errants, pour la conservation de la faune, le respect du bien-être animal et l'application de la réglementation municipale.

La réglementation précise qu'il est interdit de laisser de la nourriture à l'extérieur pouvant attirer ou nourrir des animaux sauvages ou domestiques, sur le territoire de la Ville.

Comme le souligne le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, nourrir les animaux sauvages peut augmenter le risque de transmission de maladies et de parasites; créer de mauvaises habitudes chez les animaux de la faune, qui deviennent dépendants de l'humain; et nuire à leur santé. En milieu urbain, beaucoup ont tendance à croire que les animaux sauvages manquent de nourriture et ils interviennent avec de bonnes intentions. Toutefois, ces animaux sont bien présents dans nos quartiers, car ils y trouvent d'eux-mêmes l'ensemble des éléments essentiels à leur survie dans la nature, incluant de quoi se nourrir.



Chat errant. (Photo : archives)

Nourrir les chats du programme CSRM

Un programme de stérilisation de chats errants est offert sur le territoire de la Municipalité, en partenariat avec la SPCA Roussillon. Le programme, nommé Capture-Stérilisation-Retour-Maintien (CSRM), vise à adresser la surpopulation de chats sans propriétaires dans la région.

« Seuls les citoyens inscrits à ce programme ont l'autorisation de nourrir les chats errants et de leur offrir un abri,

« Seuls les citoyens inscrits à ce programme ont l'autorisation de nourrir les chats errants et de leur offrir un abri. »
- Ville de Chambly

tout en travaillant avec la SPCA Roussillon pour les faire stériliser, puis les remettre en liberté sur leur territoire », rappelle par communiqué la Ville de Chambly.

Les citoyens qui souhaitent s'occuper de chats dans leur voisinage, ou qui le font déjà, sont invités à se renseigner sur le programme CSRM et à y adhérer gratuitement, en se rendant sur le site spearoussillon.com/csrn, ou en communiquant avec le refuge.

Mangeoires à oiseaux

Le règlement municipal encadre également l'utilisation de mangeoires suspendues pour petits oiseaux : elles doivent être à l'épreuve de tout autre type d'animal; les mangeoires de type plateau, ou toute autre mangeoire ouverte où la nourriture est simplement étendue sur une planche ou sur le sol, sont spécifiquement interdites; le nombre de mangeoires est limité à trois par immeuble; elles sont permises uniquement dans la cour arrière et latérale, à au moins deux mètres des limites de terrain.

Ultimement, la Municipalité encourage la cohabitation harmonieuse avec les animaux sauvages, tout en veillant à ce que les pratiques de tout un chacun ne causent pas de nuisances à leurs voisins. (Source : Ville de Chambly)

AVIS DE DÉCÈS



À Carignan, le 20 décembre 2021, à l'âge de 77 ans est décédée Georgette Gendron, épouse de Monsieur André Gauthier.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses trois fils Patrice (Sophie), François (Audrey) et Marc-André, ses petits-enfants Lily-Rose, Constance, Louis-Antoine et Marie-Florence, ses frères Réjean, André, Bernard, son neveu Gaétan et sa nièce Tanya, plusieurs autres neveux et nièces, autres parents et amis.

Afin de rendre un dernier hommage à Dame Georgette Gendron-Gauthier, la famille vous accueillera samedi 4 juin 2022 de 9 h à 15 h ainsi que le dimanche 05 juin de 9 h à 12 h à :

La Maison Darche 933, boul. Périgny Chambly, Québec J3L 5H5
Tél : 450 463-1900

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUM.

**GAUTHIER
(NÉE GENDRON),
GEORGETTE**
1944 - 2021



À St-Jean-sur-Richelieu, le 20 mai 2022, à l'âge de 64 ans est décédée Mme Diane Léonard.

Elle laisse dans le deuil son mari, son fils, ses petits-enfants, ses sœurs et frères, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines, ainsi que de nombreux parents et amis.

Un dernier aurevoir aura lieu le vendredi 10 juin 2022 de 17h à 20h au salon funéraire La Maison Darche, 933 boul. de Périgny, Chambly, Qc, J3L 5H5.

**LÉONARD,
DIANE**
1957 - 2022



Laplante (Née Allard), Florence
1924-2021

À Chambly, le 23 novembre 2021 à l'âge de 97 ans est décédée Mme Florence Allard, épouse de feu Jean Laplante.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : feu Yvan, Diane (Denis Girard) et Jean-Marie, ses petits-enfants : Christine, Stéphanie, Marc-André, Sébastien, Marie-Josée et Alexandre, ses arrière-petits-enfants : Noémie, Anthony, Félix, Aurélie, Léane et Alexis ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille recevra les condoléances le samedi 18 juin à 13h, suivi d'une cérémonie hommage en l'Église du Très-Saint-Coeur-de-Marie au 2390 ave. Bourgogne, Chambly, J3L 2A4.

AVIS DE DÉCÈS



LOCHOU, ERNEST
1930-2022

De Chambly, le 18 mai 2022, à l'âge de 91 ans, est décédé Monsieur Ernest Lochou, époux de Madame Andrée Gauthier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles : Joanne (André Berthiaume) et Annick (Philippe Le Bel), ses petites-filles Daphné et Catherine (Marc-André Bossé), plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, en France et au Québec, ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances le vendredi 17 juin de 12h30 à 13h30 au Complexe funéraire Desnoyers situé au 1981 boulevard de Périgny à Chambly, suivi des funérailles à 14h en l'église Saint-Joseph de Chambly et inhumation au cimetière.

DESNOYERS
Complexe Funéraire

1981, boulevard De Périgny, Chambly
Tél. : 450 658-8551 • Fax : 450 658-1397
www.maison-desnoyers.com

OFFRES D'EMPLOIS ÉTUDIANT



1 COMMIS AU CONTRÔLE DES STOCKS

Description des tâches

- Ranger les boîtes et sacs de vêtements laissés à l'extérieur
- Transférer dans la boutique tous les menus articles triés et étiquetés

1 CONSEILLER (ÈRE) DE SOUTIEN AUX SERVICES À DOMICILE

Description des tâches

- Offrir un soutien cléral et administratif aux services à domicile
- Soutenir les conseillères dans la deserte des services à domicile

ENTRÉE EN FONCTION

8 juin 2022. Durée de 8 semaines.

SALAIRE

15,50\$/hre

LIEU DE TRAVAIL

Centre de Bénévolat de la Rive Sud,
1410, Av. de Salaberry, Chambly

Faire parvenir votre CV à l'attention de
Madame Josée Dugas
par télécopieur: 450 679-8396
ou par la poste au: 18 rue Montcalm,
Longueuil, Qc J4J 2K6

www.benevolatrivesud.qc.ca


Résidence pour aîné(es) à Saint-Basile-le-Grand

RECHERCHE

CUISINIER

Poste jour, beau défi

AIDE-MAINTENANCE

Beau poste de jour,
horaire à discuterRésidence chaleureuse
BIENVENUE AUX RETRAITÉSS'informer pour les détails
La Maison Dauphinelle

33, rue Lafrance Est
Saint-Basile-le-Grand (QC) J3N 1L5
Tél. : 450 441-7774, poste 259
Télec. : 450 441-7755

lamaisondauphinelle@hotmail.com

OFFRES D'EMPLOI



MANOIR SOLEIL

à Chambly
recherche

PLONGEUR(EUSE) TEMPS PARTIEL • FIN DE SEMAINE 17,69\$/hres

CUISINIER(ÈRE) TEMPS PARTIEL • FIN DE SEMAINE 22,39\$/ hres

****Approche Montessori****Envoyez votre CV à rh@manoirsoleil.comCommuniquez avec **Lyne Champagne** (Directrice des ressources humaines)
450 658-4441, poste 208

Compagnie chef de file dans le domaine de la vente de produits de maçonnerie,
nous sommes à la recherche de candidats dynamiques et motivés pour occuper les postes
suivants à notre succursale de Saint-Basile-le-Grand.

CONSEILLER AUX VENTES D'EXPÉRIENCE

EXIGENCES :

- Une approche développée du service à la clientèle, bilinguisme, sens de l'initiative, capacité de travailler en équipe et respecter les consignes et règlements de la compagnie.

NOUS OFFRONS :

- Salaire de base ainsi qu'un plan de commissions
- Une gamme d'avantages sociaux

PRÉPOSÉ À LA COUR

Sous la supervision du contremaître, les tâches consistent à préparer les commandes,
servir la clientèle et assurer la propreté de la cour.

EXIGENCES :

- Expérience de la conduite de chariot élévateur au diesel et posséder la carte de compétence pour opérer un chariot élévateur sont des atouts.

Postes saisonniers

ÉTUDIANTS : pour l'été et temps partiel pour le printemps et l'automne • Bienvenue aux retraités

--- Salaire à discuter ---

Si vous croyez posséder les compétences pour occuper ces postes, faites parvenir votre CV.
Par télécopieur : 450 653-7940 Par courriel : p.pelletier@mtlbp.com
Seuls les candidats retenus seront contactés

Tu aimes la vente et développer des stratégies
publicitaires pour les clients ?

NOUS AVONS UN POSTE POUR TOI !

Le Journal de Chambly et ses publications sont à la recherche d'une
personne créative, débrouillarde et axée sur le développement des
affaires pour un poste de

CONSEILLER VENTES MÉDIA ET WEB À TEMPS PLEIN

Exigences et compétences recherchées

- Excellent français tant à l'écrit qu'à l'oral
- Excellente maîtrise de l'informatique
- Connaissance des réseaux sociaux
- Habileté à gérer plusieurs dossiers simultanément

Joins-toi à une équipe dynamique et contribue à notre succès !

Envoi ton cv à : amclair@journaldechambly.com

LE **JOURNAL**
DE CHAMBLY

CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE
DU HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE

Parler du suicide sauve des vies

Pour toi ou pour un proche.
TU N'ES PAS SEUL!

1 866 APPELLE (277-3553) ligne 24/7, gratuite et confidentielle

Aliment-Terre

« Partage-Don ta bouffe! »

Depuis la semaine dernière, des frigos communautaires en libre-service ont fait leur apparition sur le territoire.

Ce projet est une initiative d'Alternative Aliment-Terre, un organisme qui a pour mission de mettre sur pied des pratiques favorisant une meilleure gestion du gaspillage alimentaire sur le territoire, dans une perspective d'économie sociale, afin de développer une communauté mobilisée autour des enjeux de la sécurité alimentaire.

Alternative Aliment-Terre récupère les surplus de production et les aliments déclassés chez les producteurs et productrices du territoire, et ce, par la récupération des surplus déjà cueillis, ou en mobilisant une communauté de bénévoles afin de cueillir les aliments laissés au champ. Ces aliments sont conditionnés afin de prolonger leur durée de conservation et leur qualité nutritionnelle. Enfin, les aliments sont redistribués à la population selon un modèle de tarifica-

tion sociale à travers les points de vente répartis sur le territoire.

Le projet de frigo communautaire a pu être réalisé grâce à l'entente sectorielle pour le développement bioalimentaire de la Montérégie. « Cette année, nous installerons cinq frigos en partenariat avec des organismes communautaires dans les villes de Marieville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Chambly, Saint-Césaire et Saint-Alexandre », indique Stéphanie Vaillancourt, responsable de la mobilisation chez Alternative Aliment-Terre.

Le projet d'installation en libre-service est mis à la disposition des commerces et des citoyens ayant des aliments en surplus pour limiter le gaspillage alimentaire, où tous peuvent prendre et laisser des aliments selon leurs besoins. Ces derniers sont invités à y déposer des aliments tels que des fruits, des légumes, des produits laitiers et des conserves commerciales. Les gens qui ont besoin d'aliments peuvent se servir gratuitement et à leur convenance dans



Emmanuelle Aubry, Suzanne Bernier, Johanne Audet, Stéphanie Vaillancourt, Caroline Gagnon, mairesse de Marieville, et Sylvain Casavant, maire de Saint-Mathias-de-Richelieu. (Photo : courtoisie)

les différentes installations sur le territoire. « Nous invitons les commerçants, les organismes, ainsi que les citoyens à venir y déposer ou y prendre des aliments selon leurs besoins. Cela permet d'éviter le gaspillage alimentaire et d'offrir une aide alimentaire d'urgence » souligne Emmanuelle Aubry, coordonnatrice de l'organisme. Il reste trois lancements officiels des frigos

communautaires : Chambly – 8 juin, de 17 h à 19 h, devant l'organisme POSA/Source des monts; Saint-Césaire - 9 juin, de 17 h à 19 h, à l'avant du centre d'action bénévole de Saint-Césaire; Saint-Jean-sur-Richelieu – 10 juin, de 17 h à 19 h, au parc Alphonse-Lorrain. Marieville et Saint-Alexandre ont également leur frigo respectif. (Source : Alternative Aliment-Terre)

EMPLOIS / FORMATION

tandem emploi

Service gratuit!

240, boul. Fréchette, bureau 210
Chambly QC J3L 2Z5
545, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, bureau 301
Beloeil QC J3G 4H8

450 447-4037
www.tandem-emploi.org

Avec la participation financière de:

À la recherche d'un emploi?

Bilan de compétences
CV et lettre de présentation
Pratique d'entrevue
Accompagnement personnalisé
Et bien plus encore!

Nos activités respectent les consignes sanitaires

Compagnie chef de file dans le domaine de la vente de produits de maçonnerie, nous sommes à la recherche d'un candidat dynamique et motivé pour occuper le poste suivant à notre succursale de Saint-Hubert.

CHAUFFEUR-LIVREUR

EXIGENCES :

- Permis **classe 1** exigé
- Expérience sur ensemble **B-Train**
- Expérience sur machine **Moffet** ou similaire serait un atout

Bel environnement de travail, temps plein ou partiel, salaire à discuter

Faire parvenir votre CV à : jf.brossard@mtlbp.com

*Seuls les candidats retenus seront contactés

Le **Journal de Chambly** et ses publications sont à la recherche d'un

JOURNALISTE

Fonction
Sous l'autorité du directeur de l'information, le ou la journaliste est responsable de la recherche, de la rédaction, sous forme de nouvelles écrites et pour nos sites Web. Poste à temps plein qui propose un salaire compétitif.

Tâches et responsabilités

- Recherche de sujets et rédaction d'articles sur des événements d'actualité régionale
- Présence sur le terrain
- Prise de photos et de vidéo
- Proposition de sujets
- Autres tâches connexes

Exigences / compétences recherchées

- Expérience en journalisme
- Habilités excellentes en rédaction
- Curiosité, autonomie et rapidité d'exécution
- Connaître la région de la Rive-Sud

Faites parvenir votre candidature à l'attention de **Frédéric Khalkhal** à fkhalkhal@versants.com

HEBDOMADAIRE
LE JOURNAL DE CHAMBLY

Babillard

Bibliothèque de Saint-Mathias-sur-Richelieu

Club de lecture TD 2022 pour les jeunes. La bibliothèque de Saint-Mathias-sur-Richelieu invite les jeunes de 3 à 12 ans à venir s'inscrire au club de lecture qui débutera le samedi 18 juin. Il y aura des prix à gagner et une petite trousse de départ. La bibliothèque est située au 99, rue Lussier. Pour information : 450 658-2841 poste 214

Cercle de Fermières Saint-Césaire

Assemblée générale le 14 juin à 19 h, dans le sous-sol de l'église Saint-Césaire, 1385, rue Notre-Dame.

La Société d'horticulture Haut-Richelieu

La Société d'horticulture Haut-Richelieu vous suggère un cadeau pour la fête des Pères et vous invite, le 18 juin prochain, à *Découvertes et dégustations en Montérégie*. Vous débuterez cette escapade par une visite guidée au Centre

d'histoire vivante Greenwood, où vous terminerez l'avant-midi sous la véranda avec thé et pâtisserie, un rappel de cette époque. C'est au Domaine St-Jacques, vignoble biologique de notre région, que

AVIS PUBLIC

Avis de présentation d'un Projet de loi d'intérêt privé

Avis public est, par les présentes, donné que le Centre de services scolaire des Patriotes s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec afin de présenter un projet de loi d'intérêt privé, ayant pour objet l'annulation d'une servitude grevant les lots 2 599 675, 2 599 706, 6 444 188, 6 444 189, 6 444 190, 6 444 191, 6 495 127, 6 495 131, 6 495 134 et 6 507 648 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly, en la Ville de Carignan. Cette servitude a été créée par destination du propriétaire à la suite du dépôt au cadastre le 13 juillet 1912 du plan de subdivision du lot 128 du cadastre de la Paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly, par The Montreal River Land Company Ltd., conformément à l'article 2175 du *Code civil du Bas-Canada*.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer la Direction générale des affaires juridiques et parlementaires de l'Assemblée nationale, Assemblée nationale, Édifice Pamphile-Lemay, 1035 rue des Parlementaires, 3^e étage, bureau 3.55, Québec (Québec), G1A 1A3.

Longueuil, ce 8 juin 2022

burELLE inc.

Avocats du Centre de services scolaire des patriotes

1226012185-080622

vous découvrirez les secrets de la vinification et où vous pourrez déguster le fruit de leur passion! Prix : 68 \$ membre et 78 \$ public. Informations au 450 347-2841.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de JEANNE-MANCE ROZON, en son vivant domiciliée au 222, Chemin de Chambly, Marieville, Québec, J3M 1N9, survenu le 17 mai 2021 à Saint-Jean-sur-Richelieu, un inventaire des biens a été dressé conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de la notaire soussignée situé au 1124, avenue de l'Union, Saint-Césaire, province de Québec, JOL 1T0.

Donné le 1^{er} juin 2022, à Saint-Césaire

M^e LÉONIE LANGLOIS, notaire

1226012191-080622

AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC

ADDENDA – Dépôt du rapport financier pour l'exercice financier 2021

Veillez noter que le dépôt du rapport financier pour l'exercice financier 2021 se fera lors de la séance du conseil municipal du 5 juillet 2022.

DONNÉ À CHAMBLY,
Ce 8 juin 2022

Me Nancy Poirier
Greffière

1226012187-080622

Assemblée générale annuelle

La Maison des jeunes de Marieville tiendra son AGA le **mercredi 15 juin à 19 heures** dans ses locaux situés au 1972, rue du Pont. Dans le cadre de cette assemblée publique, la direction ainsi que le conseil d'administration invitent les membres et leurs parents, les citoyens ainsi que les partenaires à être présents. Les gens pourront rencontrer l'équipe ressource de la MDJ.

Cette assemblée se déroulera de la manière suivante : Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2021, présentation et adoption du rapport d'activités 2021-2022, présentation et adoption du rapport financier 2021-2022, nomination du vérificateur comptable, propositions des membres, élection des administrateurs.



Les personnes intéressées à siéger au conseil d'administration sont priées de faire connaître leurs intentions à **Dominic Chagnon** avant le 11 juin par courriel au mdjmarieville@hotmail.com ou par téléphone au **450 708-0635**.

1226012206-080622



AVIS PUBLIC

Avis public vous est par les présentes donné par Élise Guertin, greffière adjointe de la Ville de Saint Césaire :

Que la Ville de Saint-Césaire se prévaut des dispositions de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ c. C-47.1) à l'égard du rang de la Petite Barbut, voie publique existante non conforme aux titres, sur l'assiette précisée dans la description technique préparée par M. Daniel Jodoin, arpenteur-géomètre, dossier AGBY-216605, minute 16274, d'après le cadastre en vigueur.

Le Conseil municipal de la ville de Saint-Césaire a approuvé par sa résolution n° 2022-05-225, en date du 10 mai 2022, la description technique ci-devant mentionnée du rang de la Petite-Barbut, et de ce fait, l'assiette du terrain est déterminée conformément à la description technique préparée par M. Daniel Jodoin, arpenteur-géomètre, dossier AGBY-216605, minute 16274 – qui porte sur une **partie des lots 1 593 845, 1 593 897, 1 593 898 et 1 594 417 du cadastre du Québec** - pour laquelle elle se prévaut de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ c. C 47.1).

Articles de de la Loi sur les compétences municipales

73. Lorsqu'elle constate que l'assiette d'une voie publique existante n'est pas conforme aux titres, la municipalité locale approuve par résolution la description technique du terrain préparée par un arpenteur-géomètre qui correspond à cette assiette, d'après le cadastre en vigueur.

Une copie de cette description, vidimée par un arpenteur-géomètre, doit être déposée au bureau de la municipalité.

La municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis qui :

- 1 identifie le terrain visé par la résolution prévue au premier alinéa, en utilisant autant que possible le nom de la voie publique concernée;
- 2 identifie la résolution approuvant la description du terrain, mentionne sa date et le fait que l'assiette du terrain est déterminée conformément à cette description;
- 3 reproduit le texte de l'article 74 et fait les liens nécessaires avec l'objet de l'avis.

La deuxième publication doit être faite après le soixantième et au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit la première.

Le terrain visé par la résolution prévue au premier alinéa devient la propriété de la municipalité à compter de la date de la première publication de l'avis prévu au troisième alinéa. Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant le terrain devenu sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article et à l'article 74, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux cinq premiers alinéas ont été accomplies. 2005, c. 6, a. 73; 2006, c. 60, a. 62.

74. Tout droit réel auquel peut prétendre une personne à l'égard du terrain visé par la description prévue à l'article 73 est éteint à compter de la première publication de l'avis prévu à cet article.

Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu du premier alinéa peut toutefois réclamer à la municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit. À défaut d'entente, le montant de l'indemnité est fixé par le Tribunal administratif du Québec à la demande de la personne qui la réclame ou de la municipalité et les articles 58 à 68 de la *Loi sur l'expropriation* (RLRQ chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

Le droit à l'indemnité visé au deuxième alinéa se prescrit par trois ans à compter de la deuxième publication de l'avis faite conformément à l'article 73. 2005, c. 6, a. 74; 2006, c. 60, a. 63

Toute personne intéressée peut consulter cet avis à l'hôtel de Ville, 1111, avenue Saint Paul, Saint-Césaire (Québec) JOL 1T0 dans ses heures d'ouverture ou encore, sur le site internet de la Ville à <https://www.villesaintcesaire.com/>.

Fait à Saint-Césaire, le 8 juin 2022.

Élise Guertin
Greffière adjointe

1226012171-080622

AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière de la Ville de Chambly que le Comité de démolition tiendra une séance le **30 juin 2022, à 18 h 30**, à la Mairie de Chambly située au 1, place de la Mairie, afin de statuer sur la demande d'autorisation pour la démolition du bâtiment portant le numéro civique suivant :

21, rue Lafontaine, lot 3 578 641

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1) toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la municipalité, selon le cas, à l'adresse suivante :

Me Nancy Poirier, greffière
Ville de Chambly
1, place de la Mairie
Chambly (Québec) J3L 4X1
greffe@ville.chambly.qc.ca

PRENEZ AVIS que toute personne intéressée peut se faire entendre au Comité de démolition durant la séance relative à cette demande. Toutefois, les oppositions doivent se faire par écrit conformément au paragraphe précédent pour être valides.

Les correspondances devront être reçues avant le 20 juin 2022, elles seront par la suite transmises au Comité de démolition de la Ville de Chambly, afin qu'il puisse en prendre connaissance avant la séance du 30 juin 2022 à 18 h 30.

Le présent avis est également disponible sur le site Internet de la Ville, dont l'adresse est : www.ville.chambly.qc.ca, en cliquant sur « avis publics ».

Donné à Chambly, ce 8 juin 2022

La greffière de la Ville,
Me Nancy Poirier

1226012114-080622



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-1493 INTITULÉ :

Projet de règlement 2022-1493 sur le programme particulier d'urbanisme du centre-ville patrimonial et récréotouristique

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-1493 CI-DESSUS MENTIONNÉ.

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée que :

Le conseil municipal, à la suite de l'adoption du projet de règlement 2022-1493, tiendra une assemblée publique de consultation le **28 juin 2022, de 19 h à 21 h**, à la salle J. A. Lareau du Centre des aînés situé au 1390, avenue Bourgogne à Chambly, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou la personne qu'elle désigne expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce règlement est le suivant :

Élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur centre-ville patrimonial et récréotouristique comprenant notamment ce qui suit :

1. Le contexte de planification, l'aire du PPU et un rappel historique.
2. Un diagnostic établissant un portrait socioéconomique, les potentiels et les contraintes d'aménagement liés aux fonctions et aux formes urbaines ainsi qu'un portrait de la mobilité de ce secteur.
3. La présentation de la démarche consultative et participative, réalisée dans l'élaboration du PPU.
4. La vision, les grandes orientations et le plan directeur d'aménagement.
5. Programme de mise en œuvre comprenant le plan d'aménagement, les stratégies de circulation et d'aménagement paysager, les projets d'interventions municipaux ainsi que le plan d'action.

Ce projet de règlement ne contient pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville de Chambly à l'adresse suivante : <https://www.ville.chambly.qc.ca/>

Donné à Chambly
Ce 8 juin 2022

La greffière de la Ville,
Me Nancy Poirier

1226012115-080622

AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC-CONVOCATION AU REGISTRE
RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-1431-15A

modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly afin d'agrandir la zone résidentielle R-021 à même la zone publique P-011 afin d'inclure une partie du lot 2 346 515 de la propriété du 31, rue des Carrières à la zone R-021

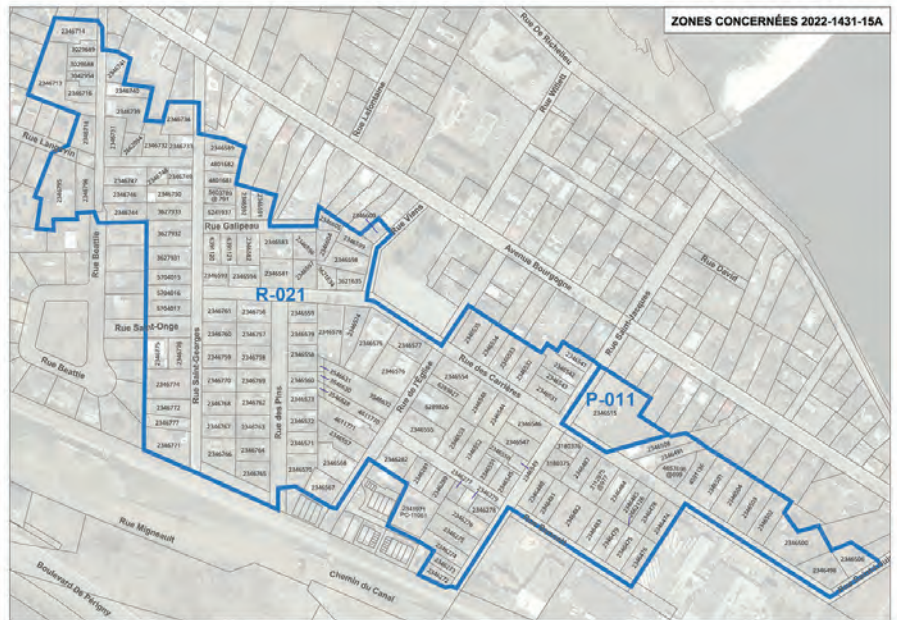
AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DES SECTEURS CONCERNÉS R-021 ET P-011 (VOIR ANNEXE A) POUR LES INFORMER DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DE LA VILLE DE CHAMBLY.

- Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le **7 juin 2022**, le conseil municipal de la Ville de Chambly a adopté le Règlement numéro 2022-1431-15A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly afin d'agrandir la zone résidentielle R-021 à même la zone publique P-011 afin d'inclure une partie du lot 2 346 515 de la propriété du 31, rue des Carrières à la zone R-021.
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones concernées R-021 et P-011 peuvent demander que le règlement numéro 2022-1431-15A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly afin d'agrandir la zone résidentielle R-021 à même la zone publique P-011 afin d'inclure une partie du lot 2 346 515 de la propriété du 31, rue des Carrières à la zone R-021 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. À cet effet, toute personne habile à voter des zones concernées R-021 et P-011 voulant enregistrer son nom doit présenter une **carte d'identité** : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport canadien, certificat de statut indien ou carte des Forces canadiennes.
- Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 14 juin 2022, à la Mairie, située au 1, place la Mairie, à Chambly.**
- Le nombre de signatures requis pour que le règlement numéro 2022-1431-15A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly afin d'agrandir la zone résidentielle R-021 à même la zone publique P-011 afin d'inclure une partie du lot 2 346 515 de la propriété du 31, rue des Carrières à la zone R-021 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **51**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 2022-1431-15A sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h ce même soir.
- Le règlement peut être consulté à la Mairie, au 1, place de la Mairie, à Chambly, durant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à midi ainsi que sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://ville.chambly.qc.ca/>

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA VILLE DE CHAMBLY :

- toute personne qui, le **7 juin 2022**, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ., c. E-2.2) et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans les zones concernées R-021 et P-011 depuis au moins 6 mois au Québec, et
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans les zones concernées R-021 et P-011 depuis au moins 12 mois;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
 - l'inscription à ce titre est conditionnelle à la réception par la municipalité d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant ou une résolution demandant cette inscription.
- Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise des zones concernées R-021 et P-011 qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans les zones concernées R-021 et P-011, depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire des zones concernées R-021 et P-011, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- S'il s'agit d'une personne morale il faut qu'elle ait désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui le **7 juin 2022**, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.
La résolution ou procuration désignant la personne autorisée doit être produite avant ou lors de la signature du registre. Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.
- Sauf dans le cas d'une désignation au titre de représentant d'une personne morale, la personne qui est à plusieurs titres une personne habile à voter n'est inscrite qu'à un seul de ces titres, selon l'ordre de priorité suivant :
 - Personne domiciliée;
 - Propriétaire unique d'un immeuble;
 - Occupant unique d'un établissement d'entreprise
 - Copropriétaire indivis d'un immeuble;
 - Cooccupant d'un établissement d'entreprise.

ANNEXE A – Plan des zones R-021 et P-011



Donné à Chambly,
Ce 8 juin 2022
Me Nancy Poirier
Greffière

1226012195-080622



AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-1431-20A INTITULÉ :

Projet de règlement 2022-1431-20A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly visant à autoriser la vente de rafraîchissements, de repas avec permis d'alcool et la consommation sur place comme usages accessoires à un usage principal « 209 Industrie de boissons » autorisé dans les zones I-003, I-004 et I-006 situées dans le parc industriel

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-1431-20A CI-DESSUS MENTIONNÉ.

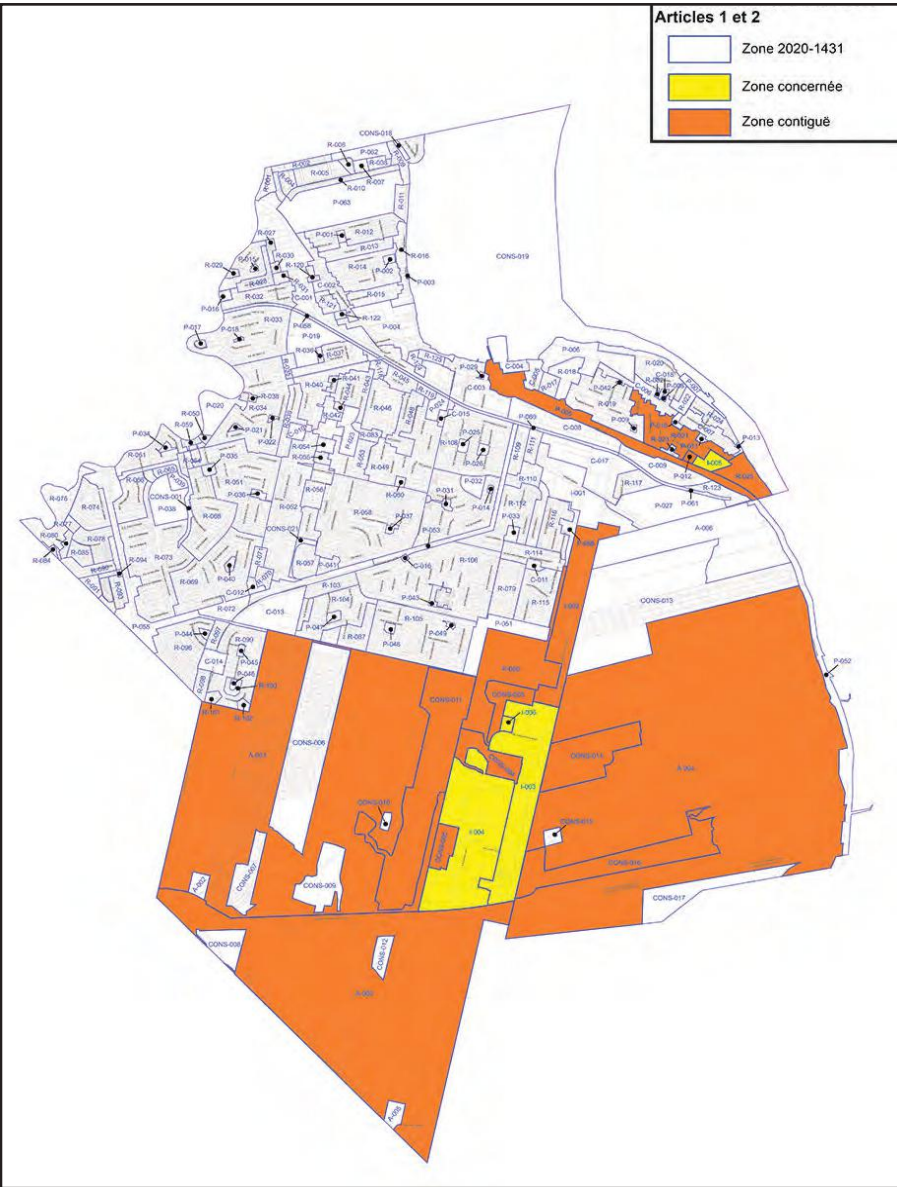
AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée que :

Le conseil municipal, à la suite de l'adoption du projet de règlement 2022-1431-20A, tiendra une assemblée publique de consultation le **16 juin 2022**, de **17 h à 19 h**, à la salle 122 du Centre administratif et communautaire situé au 56, rue Martel à Chambly, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou la personne qu'elle désigne expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce règlement est le suivant :

RÈGLEMENT 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly	
ARTICLE	OBJET
1	Dispositions applicables aux usages et constructions accessoires Ajouter un paragraphe visant à autoriser les usages accessoires de vente de rafraîchissements, de repas avec permis d'alcool et de consommation pour un usage industriel selon certaines conditions : - Reliées à l'industrie de fabrication de boissons; - Autorisées dans les zones industrielles I-003, I-004 et I-006; - Seuls les produits alcoolisés fabriqués dans l'usine peuvent être consommés; - La consommation permise seulement si le service de repas est offert; - Autorisées dans un local ayant une superficie qui n'excède pas 25 % de la superficie de l'usage principal; - Aucune enseigne additionnelle n'est autorisée pour ces usages spécifiques.
2	Grilles des usages et des normes Ajouter une disposition particulière à la zone industrielle I-005 située dans le Vieux-Chambly afin d'y prohiber les usages accessoires autorisés mentionnés à l'article 1.



Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville de Chambly à l'adresse suivante : <https://www.ville.chambly.qc.ca/>

DONNÉ à Chambly,
Ce 8 juin 2022

La greffière de la Ville,
Me Nancy Poirier

1226012116-080622

Babillard

Collecte de sang Marieville

Collecte organisée par Les Chevaliers de Colomb. Vous êtes invité à la collecte de sang qui se tiendra le jeudi 16 juin 2022, entre 13 h 30 et 19 h 30. Elle aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, 245, rue Ouellette, Marieville J3M 1A5, téléphone 450 460-4861.

FADOQ de Marieville

Quoi de mieux que de commencer la saison estivale par une belle journée ‘Coup de Cœur’, le dimanche 12 juin prochain à la salle FADOQ de Marieville, située au 400, rue Dr Poulin! Les portes ouvriront à 13 h. Venez festoyer avec vos amis et danser au son de la musique de danse de M. Jacques Therrien, vous divertir en écoutant M. Pierre Harvey anciennement du groupe Les Gendarmes avec son spectacle

Hommage aux années 1970. Pour finir, nous vous offrons le souper spaghetti servi à 17 h. Le tout pour 25 \$. Veuillez prendre note que les consommations sont vendues sur place. Pour réserver votre place : 450 460-2424. N'oubliez pas, les places sont limitées. Bienvenue à tous.

Maison des jeunes de Marieville

La Maison des jeunes de Marieville tiendra son AGA le mercredi 15 juin à 19 h. Celle-ci aura lieu à la Maison des jeunes au 1972, rue du Pont. Dans le cadre de cette assemblée publique, la direction ainsi que le conseil d'administration invitent les membres et leurs parents, les citoyens ainsi que les partenaires à être présents. Les gens pourront rencontrer l'équipe ressource de la MDJ. Cette assemblée se déroulera de la manière suivante : lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2021, présentation et adoption du rapport d'activités 2021-2022, présentation et adoption du rap-

port financier 2021-2022, nomination du vérificateur comptable, propositions des membres, élection des administrateurs. Les personnes intéressées à siéger au conseil d'administration sont priées de faire connaître leurs intentions à Dominic Chagnon avant le 11 juin par courriel au mdjmarieville@hotmail.com ou par téléphone au 450 708-0635.

Carrefour familial Richelieu

Assemblée générale annuelle : avis de convocation. Aux membres, aux personnes et aux groupes intéressés. Prenez note que l'assemblée générale annuelle de la corporation Carrefour familial du Richelieu sera tenue le vendredi 17 juin à 9 h, au 856, Grand Boulevard, Chambly. S.V.P., confirmez votre présence avant le 13 juin en téléphonant au 450 447 9969 ou par courriel à accueil@carrefourfamilial.org. Quatre (4) postes en élection. Si vous êtes intéressé à vous impliquer auprès du CA, SVP, faire parvenir votre lettre d'inten-

tion à direction@carrefourfamilial.org avant le 7 juin.

La Corne d'abondance

L'assemblée générale annuelle des membres aura lieu le jeudi 16 juin 2022, à 18 h 30, à l'Entraide Plus, située au 2437, avenue Bourgogne, à Chambly. Nous vous demandons de confirmer votre présence auprès de madame Kathy Bérubé - par courriel : info@cornedabondance.com ou par téléphone au 450 447-3414.

CAB La Seigneurie de Monnoir

Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour l'accompagnement-transport. Ça vous intéresse? Communiquez avec Suzanne au 450 460-2825, poste 1.

AVIS PUBLIC



CHAMBLY

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE POUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2022-1431-18A MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-1431 DE ZONAGE DE LA VILLE DE CHAMBLY VISANT À AJOUTER À L'ANNEXE E.27, LES PLANS D'IMPLANTATION, D'ARCHITECTURE ET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DANS LE CADRE DU PROLONGEMENT DU PROJET INTÉGRÉ DE LA RUE PIERRE-COGNAC, ZONE R-111

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire pour ce second projet de règlement 2022-1431-18A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly visant à ajouter à l'annexe E.27, les plans d'implantation, d'architecture et d'aménagement paysager dans le cadre du prolongement du projet intégré de la rue Pierre-Cognac, zone R-111, qu'à la suite de l'assemblée publique tenue le 14 avril 2022 sur le premier projet de règlement, le conseil municipal de la Ville de Chambly a adopté le second projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2022.

Ce second projet de règlement contient des dispositions susceptibles de faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui contient une ou plusieurs de ces dispositions soit soumise à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Les dispositions susceptibles d'approbation référendaire sont les suivantes :

ARTICLE	OBJET
1	Annexe
	- Ajouter à l'annexe E.27 un plan d'implantation, d'architecture et d'aménagement paysager relativement au prolongement du projet intégré de la rue Pierre-Cognac situé dans la zone R-111

Une demande relative à ces dispositions peut provenir des zones visées et des zones contiguës. Une telle demande vise à ce que ces dispositions soient soumises à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elles s'appliquent et de celle de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à son égard.

Les zones visées et les zones contiguës sont décrites au croquis joint au présent avis.

Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande d'approbation référendaire doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21);
- Être reçue par la poste au Service du greffe de la Ville de Chambly situé au 1, place de la Mairie à Chambly (Québec) J3L 4X1, ou par courriel à l'adresse suivante : greffe@ville.chambly.qc.ca, et ce, **avant le 17 juin 2022**.

Personnes intéressées

1. Toute personne qui, en date du 7 juin 2022, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
 - Être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et depuis au moins six (6) mois au Québec, et;
 - Être majeure, de citoyenneté canadienne, et ne pas être en curatelle.
2. Tout propriétaire unique ou résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui, en date du 7 juin 2022, n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes :
 - Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
3. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui, en date du 7 juin 2022, n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupantes depuis au moins douze (12) mois, une personne comme celle qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.
4. La personne morale exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, de ses administrateurs ou de ses employés qu'elle désigne par résolution. La personne désignée doit, en date du 7 juin 2022, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne doit pas être en curatelle ni avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse. Cette résolution doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

AVIS PUBLIC

Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise a le droit d'être inscrit à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative, de la zone d'où peut provenir une demande.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise, de la zone d'où peut provenir une demande.

Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble, de la zone d'où peut provenir une demande.

Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Consultation du projet et information

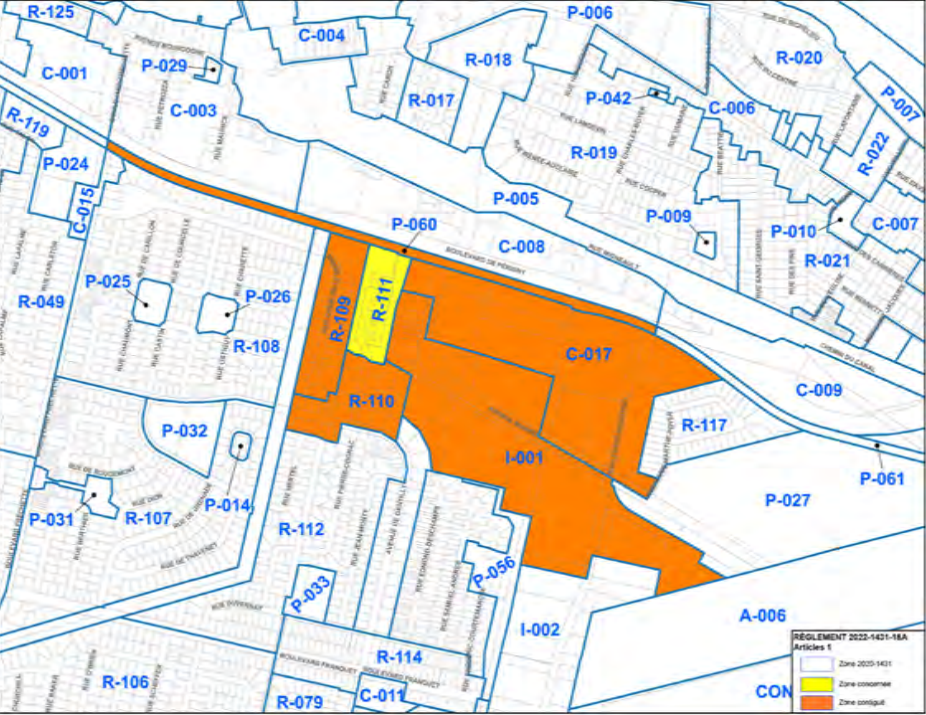
Toute personne intéressée peut consulter ce second projet de règlement, l'ensemble des dispositions ainsi que la description ou illustration des zones visées et des zones contiguës sur le site Internet de la Ville de Chambly à l'adresse suivante : www.ville.chambly.qc.ca.

Description des zones concernées et contiguës

Zone concernée : R-111

Zones contiguës : C-017, I-001, P-060, R-109, R-110

Pour la délimitation des zones concernées et des zones contiguës, voir le plan ci-dessous :



DONNÉ à Chambly,
Ce 8 juin 2022

La greffière de la Ville,
Me Nancy Poirier



Golf

À vos bâtons!

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER POUR BIEN CHOISIR SON SAC DE GOLF?

Besoin d'un sac pour transporter votre équipement de golf? Voici les principaux éléments à observer lors de votre magasinage.

Type et poids

Il existe différentes sortes de sacs de golf. Faites votre choix en fonction de l'usage prévu. Par exemple, si vous comptez le porter, misez sur un modèle trépied plutôt léger et offrant un confort optimal (ex. : sangles ajustables). Si vous disposez d'un chariot, vous pouvez vous doter d'un sac plus grand et plus lourd permettant de transporter sans souci tout l'équipement nécessaire.

Rangement

Privilégiez un minimum de quatre compartiments pour bien protéger vos bâtons. Certains modèles en proposent 14, soit un par bâton, ce qui augmente évidemment le poids du sac. À vous de voir selon l'organisation et le poids souhaités. Il en va de même pour le nombre de poches où se retrouveront cellulaire, bouteille d'eau, collations, tés, balles, gant,

AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC-CONVOCATION AU REGISTRE

Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)-2022-03-138

Autorisation de construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946.

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DES SECTEURS CONCERNÉS C-009 ET R-123 (VOIR ANNEXE A) POUR LES INFORMER DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DE LA VILLE DE CHAMBLY.

- 1) Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le **8 mars 2022**, le conseil municipal de la Ville de Chambly a adopté par la résolution 2022-03-138 le second projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) autorisant la construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946.
- 2) Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones concernées C-009 et R-123 peuvent demander que le PPCMOI autorisant la construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946 sur la disposition suivante :

Seul l'usage commercial « C-4 Restauration » alors que cet usage n'est pas autorisé à la grille des usages et normes de la zone C-009.

fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. À cet effet, toute personne habile à voter des zones concernées C-009 et R-123 voulant enregistrer son nom doit présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport canadien, certificat de statut indien ou carte des Forces canadiennes.

- 3) **Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 15 juin 2022, à la Mairie, située au 1, place la Mairie, à Chambly.**
- 4) Le nombre de signatures requis pour que le Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) 2022-03-138 Autorisation de construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946 sur la disposition suivante :

Seul l'usage commercial « C-4 Restauration » alors que cet usage n'est pas autorisé à la grille des usages et normes de la zone C-009.

fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 10. Si ce nombre n'est pas atteint, le PPCMOI sur la disposition ci-dessus sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

- 5) Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h 05 ce même soir.
- 6) Le PPCMOI peut être consulté à la Mairie, au 1, place de la Mairie, à Chambly, durant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à midi ainsi que sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://ville.chambly.qc.ca/>

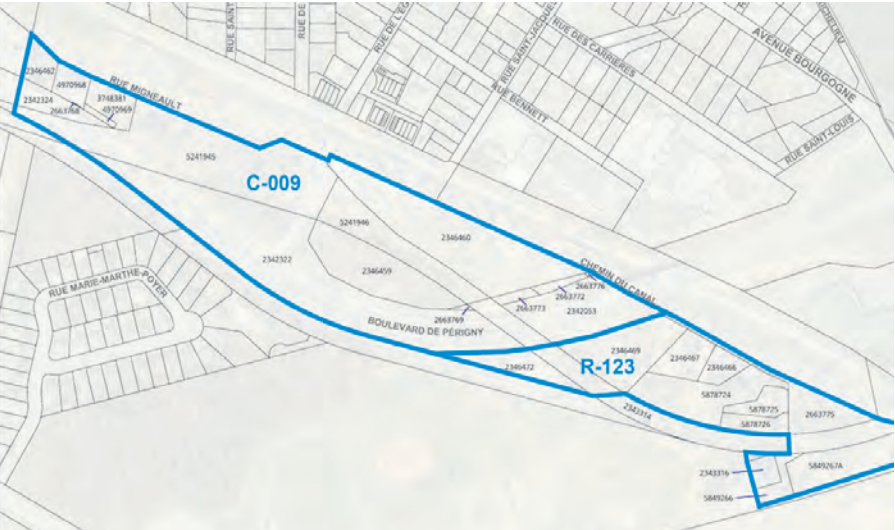
CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA VILLE DE CHAMBLY :

- 7) toute personne qui, le **8 mars 2022**, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ., c. E-2.2) et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans les zones concernées C-009 et R-123 et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec, et
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 8) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans les zones concernées C-009 et R-123 depuis au moins 12 mois;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
 - l'inscription à ce titre est conditionnelle à la réception par la municipalité d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant ou une résolution demandant cette inscription.

- 9) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise des zones concernées C-009 et R-123 qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans les zones concernées C-009 et R-123, depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire des zones concernées C-009 et R-123, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
 - 10) S'il s'agit d'une personne morale il faut qu'elle ait désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui le **8 mars 2022**, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.
- La résolution ou procuration désignant la personne autorisée doit être produite avant ou lors de la signature du registre. Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.
- 11) Sauf dans le cas d'une désignation au titre de représentant d'une personne morale, la personne qui est à plusieurs titres une personne habile à voter n'est inscrite qu'à un seul de ces titres, selon l'ordre de priorité suivant :

- 1- Personne domiciliée;
- 2- Propriétaire unique d'un immeuble;
- 3- Occupant unique d'un établissement d'entreprise
- 4- Copropriétaire indivis d'un immeuble;
- 5- Cooccupant d'un établissement d'entreprise.

ANNEXE A - Plan des zones C-009 et R-123



Donné à Chambly,
Ce 8 juin 2022

Me Nancy Poirier
Greffière



télémètre et imperméable, par exemple. Assurez-vous de pouvoir bien diviser vos effets et d'y avoir facilement accès.

Fonctionnalités

Attardez-vous aux détails qui distinguent les modèles. Par exemple, si le mauvais temps ne vous empêche pas de disputer une ronde, misez sur un sac vendu avec les housses de pluie et dont les fermetures éclair résistent à l'eau.

Pochettes détachables, cartouchière

pour les tés, pochette magnétique et rangement extérieur pour le fer droit, notamment, peuvent être d'autres options intéressantes.

Enfin, votre choix dépendra de vos goûts (couleur, style, etc.) et de votre budget. Bon magasinage!

COMMENT PRÉVENIR LES BLESSURES LIÉES AU GOLF?

• **Échauffez-vous avant chaque partie** : en plus de réduire les risques de blessures, un bon échauffement vous permettra d'améliorer vos performances. Prenez le temps d'activer la circulation sanguine (courez sur place pendant une ou deux minutes, par exemple), d'exécuter quelques squats et des fentes, de réaliser des rotations en plaçant votre bâton sur vos épaules, etc. Frappez ensuite plusieurs balles, puis faites un tour sur le vert d'exercice.

• **Équipez-vous adéquatement** : pour éviter les blessures, vous devez compter sur des bâtons adaptés à votre taille et à votre niveau de jeu, notamment, ainsi que sur des chaussures de qualité qui réduiront les risques de chutes. Par ailleurs, privilégiez les

sacs de golf à deux bretelles, ou encore les chariots pouvant être poussés plutôt que tirés.

• **Suivez des cours** : des mouvements mal exécutés sont à l'origine de nombreuses blessures sportives. Si votre technique est déficiente, vous pourriez vous retrouver avec des douleurs aux coudes ou aux poignets, par exemple.

• **Écoutez votre corps** : soyez attentif aux signaux que vous envoie votre corps, commencez doucement et ne dépassez pas vos limites. En cas de douleurs, n'insistez pas et consultez un professionnel pour vous soigner rapidement, sans quoi vous pourriez aggraver le problème ou en développer de nouveaux.

Enfin, retenez qu'il n'est pas rare de se tordre la cheville simplement en marchant. Comme jouer au golf implique souvent de franchir plusieurs kilomètres à pied, soyez vigilant!

AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC-CONVOCATION AU REGISTRE

Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)-2022-03-138

Autorisation de construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946.

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DES SECTEURS CONCERNÉS C-009 ET R-123 (VOIR ANNEXE A) POUR LES INFORMER DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DE LA VILLE DE CHAMBLY.

1) Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le **8 mars 2022**, le conseil municipal de la Ville de Chambly a adopté par la résolution 2022-03-138 le second projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) autorisant la construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946.

2) Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones concernées C-009 et R-123 peuvent demander que le PPCMOI autorisant la construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946 sur la disposition suivante :

L'Usage « R-5 multifamiliale 7 logements et plus » alors que cet usage n'est pas autorisé à la grille des usages et normes de la zone C-009.

fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. À cet effet, toute personne habile à voter des zones concernées C-009 et R-123 voulant enregistrer son nom doit présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport canadien, certificat de statut indien ou carte des Forces canadiennes.

3) **Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 15 juin 2022, à la Mairie, située au 1, place la Mairie, à Chambly.**

4) Le nombre de signatures requis pour que le Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) 2022-03-138 Autorisation de construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946 sur la disposition suivante :

L'Usage « R-5 multifamiliale 7 logements et plus » alors que cet usage n'est pas autorisé à la grille des usages et normes de la zone C-009.

fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 10. Si ce nombre n'est pas atteint, le PPCMOI sur la disposition ci-dessus sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5) Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h 05 ce même soir.

6) Le PPCMOI peut être consulté à la Mairie, au 1, place de la Mairie, à Chambly, durant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à midi ainsi que sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://ville.chambly.qc.ca/>

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA VILLE DE CHAMBLY :

7) toute personne qui, le **8 mars 2022**, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ., c. E-2.2) et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans les zones concernées C-009 et R-123 et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec, et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans les zones concernées C-009 et R-123 depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- l'inscription à ce titre est conditionnelle à la réception par la municipalité d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant ou une résolution demandant cette inscription.

9) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise des zones concernées C-009 et R-123 qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans les zones concernées C-009 et R-123, depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire des zones concernées C-009 et R-123, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

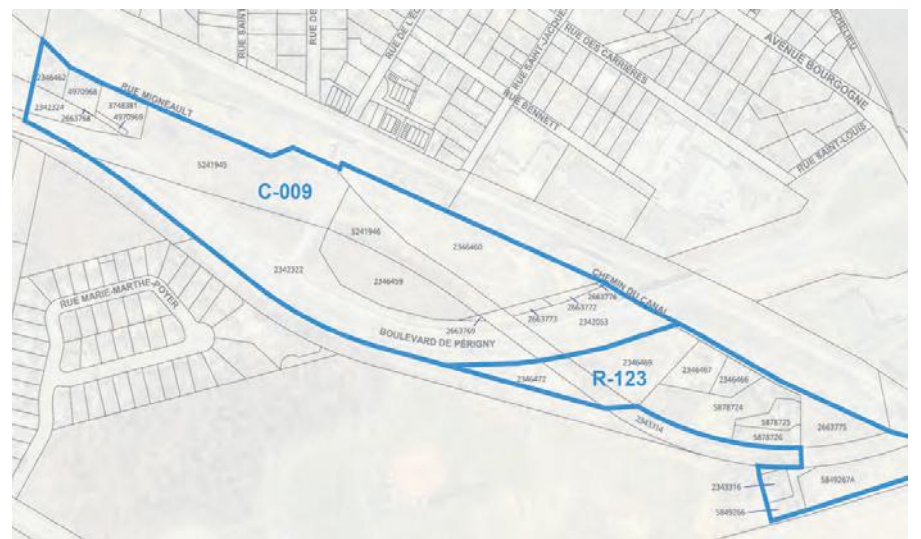
10) S'il s'agit d'une personne morale il faut qu'elle ait désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui le **8 mars 2022**, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

La résolution ou procuration désignant la personne autorisée doit être produite avant ou lors de la signature du registre. Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.

11) Sauf dans le cas d'une désignation au titre de représentant d'une personne morale, la personne qui est à plusieurs titres une personne habile à voter n'est inscrite qu'à un seul de ces titres, selon l'ordre de priorité suivant :

- 1- Personne domiciliée;
- 2- Propriétaire unique d'un immeuble;
- 3- Occupant unique d'un établissement d'entreprise
- 4- Copropriétaire indivis d'un immeuble;
- 5- Cooccupant d'un établissement d'entreprise.

ANNEXE A - Plan des zones C-009 et R-123



Donné à Chambly,
Ce 8 juin 2022

Me Nancy Poirier
Greffière

Babillard

UTA de Chambly automne 2022

La programmation de l'UTA sera offerte en présentiel à l'automne 2022 au Pôle culturel de Chambly, salle Emma-Lajeunesse. Le comité a le plaisir de vous présenter un programme intéressant et diversifié qui, espérons-nous, sera à la hauteur de vos attentes. Un cours de 10 heures : Pleins feux sur De Gaulle, sera présenté du 17 octobre au 14 novembre 2022. Également, 10 conférences de 2 heures sur divers domaines (l'histoire, les arts, la politique, les sciences) débiteront le 29 septembre. L'inscription se fera en ligne uniquement, et ce, à compter du 16 août 2022 dès 9 h. Vous pouvez consulter toute la

programmation en ligne dès le 20 juin 2022 à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/uta/monteregie. Soyez assurés que les mesures sanitaires seront appliquées selon les règles gouvernementales. Nous vous attendons en grand nombre. Pour de plus amples informations : 450 658-7614 ou 450 658-3325

Ainsi soit-elle

Le Centre de femmes Ainsi soit-elle est une ressource communautaire qui offre aux femmes une solution à leur isolement, un réseau d'éducation et d'action. Le service gratuit de consultation individuelle permet à toutes les femmes de recevoir de l'aide professionnelle pour divers problèmes. Le Centre offre aussi des services d'écoute téléphonique et de

référence, diverses activités, des ateliers thématiques et des conférences. Ainsi soit-elle Centre de femmes est situé au 1224, rue Notre-Dame à Chambly. Pour nous joindre : 450 447.3576 ou info@ainsisoitellecd.ca.

Club d'échecs de Chambly

Les membres du Club d'échecs de Chambly se réunissent les mercredis soirs entre 18 h et 22 h 30. Les rencontres se font au Pôle culturel de Chambly. Les enfants qui débutent bénéficient d'un club-jeunesse entre 18 h et 19 h. Pour s'y exercer et recevoir de la formation, les membres réguliers ou occasionnels se rencontrent au restaurant Presse Café tous les vendredis et dimanches, entre 10 h et 13 h. Il existe un soutien pour le membrariat féminin. Bienvenue

à tous et à toutes. Pour plus d'informations, Germain Laplante : 438 494-5188.

Aux sources du Bassin

Aux sources du Bassin et la friperie du Bassin sont à la recherche de nouveaux bénévoles pour combler des postes à la salle de tri, à la caisse de la friperie et à la caisse de l'épicerie, à l'accueil de la clientèle à l'entrée de la friperie et autres. L'organisme peut s'adapter selon les disponibilités. Il est possible de se joindre à l'équipe pour quelques heures, une demi-journée ou une journée. Les personnes intéressées peuvent contacter Yolande Grenier au 450 658-1568 ou s'inscrire à partir du site Web à asbc.org.

AVIS PUBLIC



AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE POUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2022-1431-19A MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-1431 DE ZONAGE DE LA VILLE DE CHAMBLY VISANT À INTERDIRE TOUT NOUVEAU SERVICE À L'AUTO SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE CHAMBLY

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire pour ce second projet de règlement 2022-1431-19A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly visant à interdire tout nouveau service à l'auto sur le territoire de la Ville de Chambly, qu'à la suite de l'assemblée publique tenue le 12 mai 2022 sur le premier projet de règlement, le conseil municipal de la Ville de Chambly a adopté le second projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2022.

Ce second projet de règlement contient des dispositions susceptibles de faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui contient une ou plusieurs de ces dispositions soit soumis à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Les dispositions susceptibles d'approbation référendaire sont les suivantes :

ARTICLE	OBJET
2	Grilles des usages et des normes
	- Ajouter un article visant à interdire l'implantation de tout nouvel usage accessoire de service à l'auto pour les usages principaux de commerce local (C-1) (vente au détail de médicaments), de commerce de service (C-2) (banque et activité bancaire) et de commerce de restauration (C-4) sur le territoire de la Ville.

Une demande relative à ces dispositions peut provenir des zones visées et des zones contiguës. Une telle demande vise à ce que ces dispositions soient soumises à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elles s'appliquent et de celle de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à son égard.

Les zones visées et les zones contiguës sont décrites au croquis joint au présent avis.

Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande d'approbation référendaire doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21);
- Être reçue par la poste au Service du greffe de la Ville de Chambly situé au 1, place de la Mairie à Chambly (Québec) J3L 4X1, ou par courriel à l'adresse suivante : greffe@ville.chambly.qc.ca, et ce, **avant le 17 juin 2022**.

Personnes intéressées

1. Toute personne qui, en date du 7 juin 2022, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
 - Être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et depuis au moins six (6) mois au Québec, et;
 - Être majeure, de citoyenneté canadienne, et ne pas être en curatelle.
2. Tout propriétaire unique ou résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui, en date du 7 juin 2022, n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes :
 - Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
3. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui, en date du 7 juin 2022, n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupantes depuis au moins douze (12) mois, une personne comme celle qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.
4. La personne morale exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, de ses administrateurs ou de ses employés qu'elle désigne par résolution. La personne désignée doit, en date du 7 juin 2022, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne doit pas être en curatelle ni avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse. Cette résolution doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise a le droit d'être inscrit à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative, de la zone d'où peut provenir une demande.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise, de la zone d'où peut provenir une demande.

Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble, de la zone d'où peut provenir une demande.

AVIS PUBLIC

Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Consultation du projet et information

Toute personne intéressée peut consulter ce second projet de règlement, l'ensemble des dispositions ainsi que la description ou illustration des zones visées et des zones contiguës sur le site Internet de la Ville de Chambly à l'adresse suivante : www.ville.chambly.qc.ca.

Description des zones concernées et contiguës

Zones concernées :

C-001, C-002, C-003, C-005, C-006, C-007, C-008, C-010, C-011, C-012, C-013, C-014, C-015, C-017, C-018, P-004, R-124

Zones contiguës :

A-001, C-004, C-009, CONS-019, I-001, P-005, P-006, P-008, P-010, P-011, P-013, P-024, P-027, P-029, P-042, P-054, P-055, P-057, P-058, P-059, P-060, P-061, P-063, R-001, R-003, R-012, R-013, R-014, R-015, R-016, R-017, R-018, R-019, R-020, R-021, R-022, R-024, R-026, R-027, R-030, R-031, R-032, R-037, R-039, R-040, R-049, R-052, R-069, R-070, R-071, R-072, R-075, R-079, R-082, R-096, R-097, R-098, R-099, R-103, R-104, R-108, R-111, R-114, R-115, R-117, R-118, R-120, R-121, R-122, R-125

Pour la délimitation des zones concernées et des zones contiguës, voir le plan ci-dessous :



DONNÉ à Chambly,
Ce 8 juin 2022

La greffière de la Ville,
Me Nancy Poirier

Défi Cyclo-myélome

Une journée pluvieuse, mais fructueuse

Le 28 mai dernier était une journée pluvieuse mais fructueuse pour le Défi Cyclo-myélome, qui a ramassé plus de 101 000 \$ pour la recherche contre le myélome multiple.

Un texte de Chloé-Anne Touma
Initiative de journalisme local
catouma@journaldechambly.com

Ce sont plus de 140 cyclistes qui ont répondu présent à l'événement, parcourant les routes de Brome-Missisquoi en deux pelotons différents, sur un trajet de 83 km, et un autre de 46 km. « C'est un record de présence!, rapporte le Chamblyen Guy Ménard, auteur de *Parti courir : Chroniques pandémiques*, et porte-parole du Défi, rôle qu'il assume conjointement avec sa fille, l'animatrice télé Marie-Lyne Joncas.

700 000 \$ pour la recherche

L'argent ramassé lors de l'événement a été remis à la Chaire Myélome Canada. Jusqu'à maintenant, le Défi Cyclo-myélome a permis de ramasser plus de 700 000 \$ pour la recherche de nouveaux traitements contre ce cancer encore méconnu, et dont les symptômes peuvent varier d'une personne à l'autre. « C'est pour cela que ce n'est pas toujours facile à diagnostiquer », de réagir Guy, lui-même atteint du myélome multiple.

Il s'agissait de la 10^e édition, la première tenue en personne depuis deux ans. En 2020, ça n'avait pas eu lieu du tout. « En 2021, on a fait quelque chose de symbolique, mais pas de cette ampleur », d'indiquer Guy.

Le départ se tenait à Saint-Ignace-de-Standbridge. « La place était formidable. On faisait un bout en montant vers



Plus de 140 cyclistes ont répondu présent au Défi tenu le 28 mai dernier. (Photo : courtoisie)

Thetford, puis on redescendait jusqu'aux lignes américaines, passant par le village de Saint-Armand, etc. Il y avait peu de voitures, et les automobilistes étaient très respectueux. Tous les participants ont apprécié leur expérience. »

Dix ans à œuvrer

Le Défi est organisé depuis 2013 par Maryse Bouchard et Francine Ducas. « Au départ, c'était l'idée de Maryse, qui est atteinte du myélome multiple. Elles

Plus de 700 000 \$

C'est le montant qu'a ramassé
le Défi Cyclo-myélome en 10 ans

ont su bien s'entourer au fil du temps et se bâtir une équipe solide de bénévoles », relate Guy, admiratif de celles devenues de bonnes amies à lui.

Rappelons que 3000 Canadiens par année reçoivent un diagnostic de myé-

lome multiple. À ce jour, il n'est pas possible d'en guérir, mais on peut en réduire les symptômes et en ralentir l'évolution pour être en rémission de la maladie.

1

million

pour

6

millions

Joignez-vous au mouvement

SOCIÉTÉ

Arthrite

arthrite.ca

1226011918-060422

XTRI World Tour

Le Triathlon extrême est de retour

Des Chamblyens prendront part à un triathlon extrême à Lac-Mégantic, le 3 juillet prochain.

Un texte de Chloé-Anne Touma
Initiative de journalisme local
catouma@journaldechambly.com

Des athlètes en provenance du monde entier prendront le départ de la cinquième édition du Triathlon extrême Canada Man/Woman de Lac-Mégantic, organisé par Endurance Aventure. Parmi eux, deux Chamblyens tenteront de relever le défi, soit Roxanne Létourneau et Samuel Côté.

Un parcours de titan

Âgé de 23 ans, M. Côté s'est dit « passionné par le dépassement de soi et toujours à la recherche du prochain défi ». Il sera servi lors de cette étape canadienne de la série XTRI World Tour, qui s'amorcera à 4 h 30 dans le lac Mégantic et se terminera au sommet du mont Mégantic.

226 km

C'est ce qu'il faudra parcourir à la nage, à vélo puis à la course.

Les athlètes auront jusqu'à minuit pour compléter un parcours de 226 km, entamé à la nage, puis poursuivi en plein cœur de la forêt et des montagnes cana-

diennes. Ils devront d'abord faire 3,8 km de nage dans le lac. Ensuite, ils auront 180 km à parcourir à vélo en empruntant la route des Sommets, incluant 2500 m de dénivelé positif. Le tout sera couronné d'une course de 42 km sur route et sentiers, dont 1200 m de dénivelé positif, culminant à l'Observatoire du Mont-Mégantic.

Une édition festive

« Pour nous, c'est le grand retour, entame en entrevue Marianne Lacasse, responsable des communications d'Endurance Aventure. Cette année, on pourra inviter le grand public, les gens de la population, ceux de l'extérieur, à venir assister au triathlon, à son départ ainsi qu'à l'arrivée au sommet. »

Un transport a été prévu pour emmener le public et les bénévoles jusqu'au sommet du mont, en autobus, afin de leur permettre d'assister à l'arrivée des athlètes. « L'année passée, en raison des limites sanitaires en vigueur, les personnes autorisées à être au sommet et les participants se devaient de descendre assez rapidement pour éviter qu'il y ait un attroupement, ce qui ne permettait pas de savourer l'arrivée comme il se doit, d'indiquer Mme Lacasse. Mais cette fois, ce sera vraiment une célébration, avec un *foodtruck* (camion-restaurant) sur les lieux.

Il y aura des points de contrôle dans les différentes municipalités entourant Lac-Mégantic, où des assistants bénévoles accueilleront les participants. Les athlètes pourront y faire des haltes, manger et reprendre des forces, et faire réparer leur vélo s'il y a lieu. On veut faire de chaque halte un événement mémorable



Samuel Côté. (Photo : courtoisie)

pour permettre aux gens de la communauté régionale de s'appropriier le défi en y donnant leurs couleurs. Nos bénévoles sont souvent issus de cette communauté, car nous couvrons un grand territoire. »

Pour avoir une idée de l'intensité du Triathlon extrême Canada Man/Woman, il est possible de visionner un court documentaire monté à partir des images de l'édition 2021 et offert en ligne sur la chaîne Vimeo d'Endurance Aventure.



Le triathlon se terminera au sommet du mont Mégantic. (Photo : courtoisie)

La Course du député

Du sport et de la couleur

Le député de Chambly, Jean-François Roberge, a annoncé la tenue de la 7^e Course du député. L'événement aura lieu le samedi 2 juillet 2022 à Saint-Basile-le-Grand.

Un texte de Jean-Christophe Noël
redaction@journaldechambly.com

« C'est un de mes événements favoris de l'année », établit le député de Chambly. L'événement se veut rassembleur mais vise également à recueillir des sous. Cette année, comme lors de la précédente course, l'argent amassé sera remis aux clubs sportifs participants de la circonscription. Depuis la première édition, plus de 45 000 \$ ont été redistribués aux organismes de la région. Jean-François Roberge estime qu'il est important de contribuer à la santé et aux saines habitudes de vie des jeunes. « Nous avons approché les clubs pour leur annoncer le retour de la Course et on sent déjà l'engouement. Cette course nous permet de nous amuser grâce à l'activité physique, tout en soutenant la communauté sportive et la pratique du sport chez les jeunes. »

Denis Vézina, conseiller du troisième district, est responsable des dossiers touchant les loisirs, la culture, la vie communautaire ainsi que les ressources humaines. « L'événement vise à dégourdir dans un esprit festif et amical », évoque-t-il en invitant la population à s'y joindre. Il souligne que la mise en forme et la mobilité active font partie des valeurs que préconise la municipalité.

Le député de Chambly bénéficie du savoir-faire de Trifort de Chambly pour assurer le bon fonctionnement de l'événement et la logistique de la course. L'organisation souligne sa dixième année d'existence. « On encourage le maintien d'une bonne santé tout en pratiquant l'activité physique », annonce le président du Trifort, François Villeneuve.

L'humoriste Philippe Laprise

L'humoriste Philippe Laprise était présent à la conférence de presse pour inviter la population à s'inscrire en grand nombre. Le citoyen de Chambly accepte, depuis quelques années, de s'associer à cet événement familial. « Quand on a un surplus de poids, comme moi, on pense que l'on ne peut pas participer à des événements de même », dit M. Laprise. Une fois de plus, il veut démontrer que l'événement s'adresse à tout le monde.

Le Chamblyen vient tout juste de lancer son spectacle *Pourquoi pas*. Il en a pour au moins trois ans à le présenter : « Ça va super bien et les critiques ont été très



De gauche à droite : Philippe Laprise, Denis Vézina, François Villeneuve et Jean-François Roberge. (Photo : Jean-Christophe Noël)



La Zone tout en couleurs sera de retour cette année. (Photo : archives)

bonnes », résume-t-il avec un enthousiasme qui exprime davantage le *raconteur* en lui à travers ce spectacle.

La Zone tout en couleurs

L'un des classiques de la Course du député est sa traditionnelle Zone tout en couleurs. L'espace ciblé permet de propulser de la poudre de couleur sur les participants désirant conclure leur course de façon colorée. Étant donné sa popularité, la Zone sera de cette année. « Dû à mon surplus de poids, courir, c'est un peu difficile. Mon objectif est vraiment de tirer de la poudre de couleur à tout le monde », mentionne à la blague Philippe Laprise.

Avant les départs, les participants pourront bénéficier d'un échauffement animé par les dynamiques, Sarah-Maude

Martin et Mylène Vallée, du centre Cardio Plein Air St-Bruno/St-Basile. Trois départs seront offerts, soit le 1 km – marche (9 h), le 1 km – course (9 h 30) et le 5 km – course (10 h). Quelques centaines de personnes sont espérées à l'événement. « L'important, c'est que les gens qui sont là aient le sourire aux lèvres et qu'ils passent une belle journée », conclut le ministre de l'Éducation.

« Quand on a un surplus de poids, comme moi, on pense que l'on ne peut pas participer à des événements de même. »
- Philippe Laprise

Campagne électorale

La campagne électorale en vue des élections provinciales de novembre 2022 est entamée. Jean-François Roberge précise au passage que « la Course du député est un événement non partisan » et qu'elle n'engage aucune mention de son parti politique. De retour du congrès de la CAQ s'étant déroulé à Drummondville, il se dit prêt et gonflé à bloc pour amorcer la campagne.

Question aux lecteurs

Que faites-vous pour intégrer de saines habitudes dans votre vie?

journaldechambly.com



Philippe Laprise. (Photo : Jean-Christophe Noël)

OSTIGUY



Découvrez des souvenirs durables



Ford CONSTRUIT AVEC FIERTÉ

Edge ST 2022 | Haute performance
de 335 ch[^]



Découvrez d'autres avenues



Ford CONSTRUIT AVEC FIERTÉ

Escape 2022 hybride rechargeable
Avec une autonomie estimée de plus de 780 km[◇]
incluant jusqu'à 59 km d'autonomie électrique

Obtenez jusqu'à
9 000 \$* Incluant jusqu'à 7 500 \$
de rabais total de rabais gouvernementaux



DÉCOUVREZ VOTRE CÔTÉ SAUVAGE



BRONCO[®]
SPORT

Ford CONSTRUIT AVEC FIERTÉ

BRONCO SPORT 2022
Entraînement 4x4 de série

À partir de
37 646 \$ Modèle
Badlands illustré
à 47 746 \$

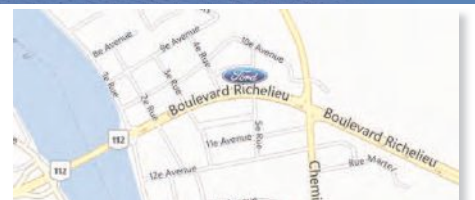
* Détails en concession

400, boul. Richelieu



450 658-1717

RICHELIEU | CHAMBLY
ostiguyford.com



LES \$COMPTE\$ ST-JEAN



SURPLUS D'ÉPICERIE À BAS PRIX ET PLUS VEDETTES DU MOIS DE JUIN 2022

Fromage Philadelphia Poids et saveurs variées 227 g à 340 g



Jusqu'à épuisement de la marchandise.

COUPON
RABAIS

LES \$COMPTE\$
ST-JEAN

2\$

AVEC TOUT ACHAT
DE 10\$ MINIMUM

* 1 coupon /par personne/par achat
Valable jusqu'au 30 juin 2022

2\$
ch.

- Produits frais
- Produits congelés
- Fruits et légumes
- Produits laitiers
- Viandes congelées
- Conserves

429, rue St-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
[Anciennement Provigo] 450 346-9891

Retrouvez-nous sur



Surplus d'épicerie à bas prix



SPÉCIAUX DU MOIS / JUIN 2022

SURPLUS D'ÉPICERIE À BAS PRIX ET PLUS

**Effiloché de
canard confit
du Lac Brome**
200 g
(Valeur 10,99\$)

4⁹⁹\$
ch.



Oh Henry!
Boîte de 24 x 58 g

12\$
/caisse



**Boisson
énergisante
Perrier**
Pomme/grenade
ou tangerine
24 x 330 ml

9⁹⁹\$
/caisse



**Pâté La Belle
Bretagne**
Saveurs variées
150 g

2\$
ch.



**Chipits de
Hershey's**
Saveurs assorties
300 g

2\$
ch.



**Jambon fumé
genre toupie
European**
2,8 kg approximatif

20\$
ch.



429, rue St-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 450 346-9891

SPÉCIAUX DU MOIS / JUIN 2022

SURPLUS D'ÉPICERIE À BAS PRIX ET PLUS



Croquettes de poulet, escalopes de poulet panées assaisonnées ou filets de poitrine de poulet Selec Table
1 kg

8\$ /paquet



Marinade 30 minutes grilladerie signature
La Grille par Club House
350 ml

1.50\$ ou **4/5\$** ch.



Burgers de goberge légèrement panés
High Liner
397 g

5\$ ou **20\$** /boîte /5 boîtes



Café Buon Giorno
Saveurs variées
250 g

3\$ ou **2/5\$** ch.



Sauce tartare ou Hanch de Heinz
(sauce piquante + ranch)
354 à 362 ml

2\$ ou **3/5\$** ch.



Fromage en tranches Extra Cheddar de Kraft
2 kg

15\$ ch.

Jusqu'à épuisement de la marchandise.

Retrouvez-nous sur  Surplus d'épicerie à bas prix



VEDETTE DU MOIS DE JUIN 2022



**Truite fumée
Vasco & Co 120 g**

**3.99\$
ch.**

Jusqu'à épuisement de la marchandise.

429, rue St-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 450 346-9891

Retrouvez-nous sur  Surplus d'épicerie à bas prix

